



Bureau d'appui à la consolidation de la paix  
(PBSO)



Fonds pour la consolidation de la paix  
(PBF)

### DESCRIPTIF DE PROJET - FORMULAIRE 3.2

<p><b>Intitulé du projet:</b> <i>“Appui à la promotion du dialogue national”</i></p>	<p><b>Entité bénéficiaire de l'ONU :</b> PNUD/UNESCO</p>
<p><b>Personne à contacter concernant le projet:</b></p> <p>Elie BASHINGWA, Directeur Général de la Coordination des ONG et de la promotion des Libertés Publiques.</p> <p><b>Adresse :</b> Ministère de l'Intérieur; Bujumbura, Avenue de la Révolution.</p> <p><b>Tél. mobile :</b> +257 77 754 064</p> <p><b>E-mail :</b> <a href="mailto:bashingwelie@gmail.com">bashingwelie@gmail.com</a></p> <p>Natalie BOUCLY, Directrice-Pays du PNUD, tél : +257 22 30 1103 (secrétariat) Mobile : + 257 78 75 20 00 <a href="mailto:natalie.boucly@undp.org">natalie.boucly@undp.org</a>;</p>	<p><b>Partenaires d'exécution</b></p> <p><b>Gouvernement :</b></p> <p><u>Ministère de tutelle</u> : Ministère de l'Intérieur</p> <p>Autres ministères/Institutions:</p> <p>i) Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre; ii) Ministère des Télécommunications, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement; iii) Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI).</p> <p><b>Organisations partenaires:</b> BLTP, NIMD, ICB, ACCORD, RTNB, radios privées, Télévision, presse écrite, Renaissance, Chaire UNESCO.</p>
<p><b>Numéro du projet:</b> PBF/BDI/</p>	<p><b>Site du projet:</b> Territoire national</p>
<p><b>Descriptif du projet:</b></p> <p>Le projet vise à maintenir un climat politique et social serein avant, pendant et après les élections de 2015. D'une part, la promotion et le renforcement du dialogue entre les leaders et les acteurs politiques seront encouragés en tenant en compte le rôle des jeunes affiliés aux Partis Politiques ainsi que celui des Médias. D'autre part une assistance technique sera fournie aux partis politiques afin de mieux les préparer à participer aux processus électoral.</p>	<p><b>Coût total du projet</b> : US\$ 1, 240,000</p> <p><b>Apport PBF</b> : US\$ 1, 240,000</p>

	<b>Date de démarrage proposée</b> : mars 2015 <b>Date d'achèvement</b> : septembre 2016 <b>Durée totale en mois</b> : 18 mois
<b>Note d'évaluation sur la parité entre les sexes (« Gender Marker<sup>1</sup> »): 2</b>	
<b>Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue:</b> "Le dialogue communautaire et le dialogue national sont renforcés pour une meilleure cohésion sociale" (Résultat 1)	
<b>Résultats du projet:</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La confiance est renforcée entre les leaders politiques et acteurs politiques grâce au dialogue participatif sur le processus électoral et sur le système politique Burundais.</li> <li>2. Les partis politiques qui le souhaitent participent pleinement et démocratiquement au processus électoral et politique.</li> <li>3. Les jeunes des partis politiques contribuent de manière paisible et positive aux processus électoraux, et se restreignent de tout acte de violence.</li> <li>4. La population est informée au travers des médias des engagements pris par les partis politiques et a l'opportunité de donner sa contribution aux échanges sur les principaux défis du pays.</li> </ol>	
<b>Domaine de résultat du PBF<sup>2</sup> résumant au mieux l'objectif du projet:</b> Promouvoir <i>la coexistence et la résolution pacifique des différends</i> / Démocratie (Priorité 2/2.1)	

<sup>1</sup>PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du PBF, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

*Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.*

*Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.*

*Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.*

*Note 0 pour les projets qui n'attendent pas à contribuer à l'égalité entre les sexes.*

<sup>2</sup> Les domaines de résultat du PBF sont les suivants:

1. *Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :*

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;

2. *Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2):*

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion des ressources naturelles;

3. *Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3):*

(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

4) *(Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).*

(4.1) Administration publique; (4.2) Service public viable (y compris les infrastructures).

***Pour les projets financés par le mécanisme de financement du relèvement  
pour la consolidation de la paix (PRF)***

**Représentants Agences du Système des Nations  
Unies récipiendaires des fonds :**

Natalie BOUCLY  
Directrice-Pays du PNUD

***Signature :***

***Date et cachet :***

Yvonne MATUTURU  
Chargée de Bureau/Maison de l'UNESCO pour la  
Culture de la Paix au Burundi

***Signature :***

***Date et cachet :***

**Représentant du Gouvernement :**

Monsieur Edouard NDUWIMANA  
Ministre de l'Intérieur

***Signature :***

***Date et cachet :***

## Table des matières

	Page
<b>Page de garde</b> .....	1
<b>Page des signatures</b> .....	3
<b>I. Comment le projet s’intègre-t-il au Plan des priorités approuvé</b> .....	5
a) Résultat du Plan des priorités soutenu par le projet.....	5
b) Justification du projet.....	5
c) Cohérence par rapport aux autres projets.....	8
<b>II. Objectif du soutien du PBF et mise en œuvre</b> .....	13
a) Résultats du projet .....	13
b) Théorie de changement.....	13
c) Activités.....	15
d) Cible.....	21
e) Approche de mise en œuvre et enchaînement des activités.....	21
f) Budget.....	24
g) Capacité des entités du Système des Nations Unies bénéficiaires et des partenaires d’exécution.....	29
<b>III. Gestion et coordination</b> .....	33
a) Gestion du projet.....	33
b) Gestion des risques.....	34
c) Suivi et évaluation.....	36
d) Dispositions administratives .....	37
<b>Annexe A: Résumé du projet</b> .....	1-2
<b>Annexe B: Cadre de résultats du projet PRF</b> .....	1-23

## COMPOSANTES DU PROJET:

### I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé.

#### a) Résultat du Plan des priorités soutenu par le projet:

Le projet proposé contribue à l'atteinte du résultat 1 du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix, période 2014 – 2016 : «Le dialogue communautaire et le dialogue national sont renforcés pour une meilleure cohésion sociale » et, plus spécifiquement, au résultat intermédiaire 1.1 : « les partenariats et les mécanismes sont mis en place pour consolider un dialogue national inclusif et durable ».

#### b) Justification du projet:

Le Burundi a mis fin à sa longue guerre civile de dix ans, il y a de cela moins d'une décennie au travers d'un processus de transition largement reconnu comme un succès. Malgré ces nettes avancées, le risque pour le pays de retomber dans la violence est toujours réel et s'exacerbe lors de chaque processus électoral. Alors que les élections de 2005 s'étaient déroulées sans contestations majeures, celles de 2010 furent une source de tensions. A ces tournants politiques difficiles s'ajoutent d'autres facteurs d'ordres socio-économiques. Le pays compte ainsi un nombre assez important de démobilisés, des armes détenues illégalement et connaît un taux de pauvreté important ; ce qui couplé à une expérience démocratique limitée, contribue à perpétuer cet état de fragilité.

L'Etat en tant qu'institution se reconstruit lentement, il n'existe pas d'organisation formelle du marché du travail qui fonctionne correctement, le chômage est élevé, les conflits fonciers locaux sont monnaies courantes et l'Etat dépend en grande partie de l'aide étrangère (plus de 50%).

De même, les partis politiques sont institutionnellement très faibles au Burundi. Jusqu'à récemment, la plus part des principaux partis politiques du Burundi étaient encore soit issus du système de parti unique soit de mouvements rebelles. Leur expérience limitée en tant que partis politiques, combinée avec leurs anciennes structures militarisées peut conduire à des comportements non-démocratiques. L'intimidation des opposants et des affrontements violents entre les mouvements des jeunes de partis politiques opposés se produisent régulièrement. Les capacités internes de tous les partis politiques sont extrêmement limitées pour leur permettre de se construire un programme politique et de maintenir des comportements démocratiques parmi leurs membres. Cette situation est aggravée par le manque de moyens financiers qui est commun à tous les partis.

L'ensemble des partis politiques sont ou ont déjà été confrontés à des dissensions internes qui débouchent parfois à la formation d'«ailes» distinctes ou même de nouveaux partis politiques ce qui est révélateur également de la difficulté pour ces partis politiques de réguler leur propres conflits internes. Enfin, le Burundi dispose d'un grand nombre de partis politiques *qui n'existent que de nom* et qui, dans de nombreux cas, resurgissent lors des élections.

D'une manière générale les tensions grandissantes à la veille d'élections ont tendance à réduire l'espace politique, la liberté des partis politiques d'organiser et de mener leurs activités comme la loi les y autorise. De plus, leur faiblesse structurelle impacte leur organisation interne et leur processus de réunification. Ceci compromet directement leur préparation pour leur participation aux élections de 2015.

Pour les partis politiques d'opposition, une préoccupation est l'existence de factions ou des ailes de partis politiques qui ne sont pas légalement reconnues. Malgré les différents démarches pour assurer un espace politique aux partis d'opposition afin de s'organiser et de participer aux élections, le statut légal de ces groupes reste incertain et les partis d'opposition ont encore des difficultés à organiser leurs activités politiques.

En mars 2013, le processus de dialogue politique a été relancé sous les auspices du gouvernement avec l'appui du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), et a aidé à calmer certaines tensions entre les partis en facilitant notamment, aux leaders politiques résidant au pays et ceux rentrant de l'exil de se retrouver dans un atelier pour partager les leçons des élections de 2010 et les perspectives des élections de 2015. La fin de cet atelier a été sanctionnée par l'adoption à l'unanimité d'une Feuille de route de 42 points articulés dans 4 chapitres à savoir : le cadre légal des élections, les structures d'organisations des élections en l'occurrence la CENI et ses démembrements (Commissions Electorales Provinciales Indépendantes – CEPI – et Commissions Electorales Communales Indépendantes – CECI), l'environnement propice des élections, ainsi que le mécanisme de suivi.

Néanmoins, ce processus important a déjà fait face à plusieurs obstacles et les partis politiques se disent préoccupés que l'engagement à la mise en œuvre de la Feuille de Route et de véritables réformes démocratiques ne se soient pas encore concrétisées. Ces préoccupations ont été renforcées par les récentes déclarations et réunions organisées par la CENI qui en n'appliquant pas certaines recommandations peuvent remettre en question le principe inclusif du processus établi dans la Feuille de Route.

En Février 2014, le mandat du BNUB a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2014 après quoi une mission d'observation électorale de l'ONU prendra le relais. Cette nouvelle mission établie par la résolution 2137 du Conseil de Sécurité a pour mandat d'accompagner le processus électoral tel que le Gouvernement Burundais l'a souhaité. Cette mission Electorale (MENUB) fera des suivis et rapports sur le processus électoral.

Par ses activités d'observation électorale, la Mission appuiera le processus démocratique du pays et encouragera le déroulement d'un débat sans exclusive et largement représentatif entre les différentes composantes politiques du Burundi, l'objectif étant de permettre la tenue d'élections pacifiques, crédibles, transparentes et ouvertes à tous en 2015 (cf. paragraphe 197 du rapport du Secrétaire général du 14 octobre 2014, référence A/69/363/Add.3).

Une nouvelle loi sur les médias qualifiée par certains d'entre eux comme restrictive pourrait encore augmenter les tensions. De plus une nouvelle loi sur les réunions et manifestations publiques est actuellement à l'étude par le Parlement. Il est à craindre que les controverses autour des questions politiquement sensibles telles que la distribution des terres et la justice transitionnelle contribueront en outre à accroître l'instabilité politique. Une autre source d'instabilité politique dans la perspective des élections est la persistance de l'insécurité dans le pays, avec le banditisme et les meurtres à motivation politique qui continuent d'avoir lieu. De fait la violence politique, la plupart du temps attribué au mouvement de la jeunesse des partis politiques soulève des préoccupations sur la fragilité politique et l'environnement pacifique pour les prochaines élections.

Néanmoins plusieurs initiatives ont déjà été entreprises sous le parrainage du gouvernement, qui participe par un soutien direct à la reprise de la concertation ou y contribuent indirectement par la mise en œuvre d'actions de formation-sensibilisation des acteurs politiques et sociaux. De nombreux progrès restent à réaliser pour relancer le dialogue et améliorer l'environnement politique et mettre fin aux tensions existantes entre les jeunes affiliés aux partis politiques, au moyen notamment de la revitalisation des mécanismes de dialogue démocratique dont beaucoup sont aujourd'hui considérés comme lacunaires.

Ainsi, à l'heure où le processus électoral a déjà démarré, il est impératif de tout mettre en œuvre pour renforcer les mécanismes de consultation entre la CENI et les partis politiques et leaders politiques afin d'assainir le climat de suspicion et mettre au point un processus de collaboration pour préparer les élections et assurer la mise en œuvre de la feuille de route pour des élections pacifiques en 2015.

Le dialogue politique s'avère être l'outil le plus important, en passant notamment par le rapprochement des hommes et la conciliation des différences, capable de favoriser un consensus sur les principes fondamentaux. Ces initiatives de dialogue permettront une meilleure cohabitation des différentes composantes politiques burundaises et l'assainissement du climat politique dans le pays pour parvenir à une participation démocratique de tous au processus électoral de 2015 et au bout du compte à une paix durable.

Dans ses interventions, le projet permettra de revitaliser les mécanismes de dialogue et de s'appuyer la mise en œuvre de la Feuille de route. Il étendra ce dialogue en dehors de la sphère politique au travers des médias. C'est ainsi que l'appui des médias constituera une contribution majeure dans le renforcement du dialogue entre les protagonistes politiques au niveau national et communautaire de manière inclusive. En effet, la mobilisation et la sensibilisation par les médias, autour des valeurs civiques de dialogue, de tolérance, de non-violence, de respect mutuel en particulier avant, pendant et après les élections nécessitent d'être renforcées et étendues en vue de réaffirmer les valeurs politiques, sociales et culturelles qui cimentent la paix et la cohésion sociale.

### c) Cohérence par rapport aux autres projets :

Le projet est en cohérence avec le Plan d'Action Prioritaire du PBF III car ses activités de promotion du dialogue national et communautaire vont contribuer à l'atteinte de l'objectif principal du Plan Prioritaire qui est de promouvoir une paix durable au Burundi et de l'objectif spécifique qui est « Le dialogue communautaire et le dialogue national sont renforcés pour une meilleure cohésion sociale ».

Les produits qui seront mis en œuvre par le PNUD et l'UNESCO impliqueront les partis politiques, les jeunes affiliés aux partis politiques agréés, y compris les jeunes filles et les femmes.

Les médias seront mis à contribution pour couvrir les différentes activités qui seront organisées dans ce cadre pour diffusion large. En effet, le contenu des outils de communication/information seront conçus par une maison spécialisée après consultation avec le PNUD afin qu'ils reflètent les activités organisées, de même que la fréquence de diffusion/rediffusion. Il en est de même de la couverture médiatique des différentes activités qui se fera de manière concertée entre les deux agences afin d'indiquer les activités qui nécessitent l'appui des médias compte tenu de leur pertinence et impact par rapport aux résultats attendus d'une part, et compte tenu du contexte sociopolitique prévalant dans le pays au moment de la mise en œuvre des activités, d'autre part.

Ce projet va renforcer et compléter la contribution des femmes dans la consolidation de la paix à travers les activités qui seront mises en œuvre sous la responsabilité d'ONUFEMMES dans le cadre du deuxième projet de dialogue national.

De plus, tel qu'indiqué ci-haut, à la demande du gouvernement du Burundi, et suite à la résolution 2137 (2014) du Conseil de Sécurité, une mission d'observation électorale des Nations Unies (MENUB) débutera ses activités à partir du 1er janvier 2015. La mission travaillera en étroite collaboration avec les différents intervenants nationaux ainsi que les observateurs nationaux et internationaux. Ce projet s'inscrit dans un esprit de cohérence avec les activités d'observation électorale que la mission entreprendra.

Le projet est également en cohérence avec le Projet d'Appui technique au Cycle Electoral 2015 (PACE 2015) développé par le PNUD qui se focalise sur l'organisation des élections en tant que telles.

Le projet rejoint d'autres initiatives menées par les organisations comme *Initiatives et changement Burundi* qui travaille depuis un certain temps sur un projet dénommé Consolidation de la Paix avec l'appui financier de la Suisse. Dans le cadre de ce projet, *Initiatives et changement Burundi* a défini un plan stratégique qui consacre un de ces axes au dialogue politique et l'autre au leadership des jeunes dont les jeunes affiliés aux partis politiques. Le BLTP et le NIMD quant à eux sont engagés dans le renforcement du dialogue entre partis politiques et des activités de renforcement des capacités des partis élus. Search for Common Ground et Accord travaillent également sur le rôle des jeunes et des médias dans la période électorale.

D'autres projets qui apportent un appui à ce même résultat du PPP III sont entre autres : « Le dialogue jeunes des partis politiques » avec l'appui de CCFD-France, « La responsabilisation des jeunes » avec l'appui de SPARK et « La participation des jeunes à la vie politique » mis en œuvre par AFSC.

Des organisations au niveau national recourent également aux médias, publics et privés, et renforcent, par ailleurs, leurs capacités en vue de la mobilisation/sensibilisation dans le cadre de des préparatifs pour les élections.

Ainsi la mise en œuvre des produits du thème 1 prend en compte les initiatives passées et en cours et opère un ciblage spécifique sur des activités prioritaires non encore financés et critiques pour le maintien d'un climat politique apaisé pendant les élections.

**Tableau 1 :**  
**Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix et des écarts à palier**

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
<b>1. UNESCO</b>					
<p>Avec la Maison de la presse, ABR, avec 7 radios partenaires, CNC, OPB</p> <p>Renforcement des capacités pour un journalisme professionnel/ équilibré, pas partisan (sensible à la paix)</p> <p>AFJO</p> <p>Relever la place des femmes dans les médias (femme actrice dans les médias et femmes en tant que interlocutrices des médias)</p>	Union Européenne	<p>Appuyer une couverture médiatique apaisée des enjeux électoraux au Burundi (renforcement des capacités; sessions d'échange, sessions de coaching; synergies des média; émissions Quizz)</p> <p>Formations des femmes journalistes en productions médiatiques sensibles à la paix, en suivi/évaluation des projets, en techniques de lobbying, négociation et plaidoyer, en élaboration des projets, en stratégies d'intégration de la dimension genre dans les médias, en couverture médiatique des violences basées sur le genre)</p>	<b>2012-2014</b>		<p>Les activités organisées par Search for Common Ground sont spécifiques aux jeunes, aux femmes et aux journalistes, tandis que les activités du PBF adressent plusieurs cibles à la fois (les leaders politiques, les leaders communautaires, les femmes, les jeunes...) et bénéficient d'une synergie d'intervenants des NU, du Gouvernement et organisations de la société civile et média</p> <p>Par ailleurs les activités médias appuient deux sous-thèmes dont l'apport est très important dans le contexte actuel du pays, à savoir le dialogue national et la cohésion sociale.</p>
	Gouvernement Américain			<b>2013-2015</b>	

<p>Sessions de formation et information sur plusieurs thématiques en rapport avec l'éducation citoyenne, l'éducation à la paix et la non-violence active, la résolution pacifique des conflits, la démocratie et bonne gouvernance, les Droits de l'Homme et l'égalité des genres pour divers groupes cibles dont les communautés à la base (représentants des jeunes, des femmes, des confessions religieuses, élus locaux, représentants de l'administration); ateliers spécifiques aux jeunes des partis politiques et des réseaux des organisations des jeunes. Formations suivies par des sessions de mise en réseaux au niveau des communes pour assurer une synergie dans le processus de consolidation de la paix au niveau local avec l'administration et les élus locaux.</p>	<p>Fonds propres/ Fonds PNUD/ Fonds/ trust Funds for Human Security</p>	<p>Ateliers de formation des formateurs/ production des modules traduits en langue nationale/ PBF I</p>	<p><b>De 2008 à ce jour</b></p>		<p>Nécessité de couverture nationale jusqu'au niveau des communes et collines si possible/ Travail similaire à travers les Centres Jeunes dans tout le pays pour toucher tous les jeunes y compris les non scolarisés et déscolarisés/ Organiser des programmes extra scolaires pour les jeunes scolarisés et/ou émissions à travers la Radio scolaire Nderagakura.</p>
<p><b>2. PNUD</b></p>					
<p>Promotion de l'Etat de Droit</p>	<p>1) Royaume de Belgique: 2,704,400 USD  2) BCPR:</p>	<p>Promotion de la Gouvernance et de l'Etat de Droit au Burundi</p>	<p>1) 4 ans : de 2012- 2015</p>	<p>7, 504,400 USD</p>	<p>Les déficits majeurs à combler du point de vue programmatique concernent le renforcement du dialogue politique pour assoir un climat</p>

Paix et Élections	<p>3,000,000 USD</p> <p>3) Fonds TRAC: 1,800,000 USD</p> <p>1) Partenaires de Développement : 38, 755,488 USD</p> <p>Fonds TRAC : 500,000 USD</p>	Appui au Cycle Électorale 2015	2 ans : 2014-2015	39, 255, 488 USD	électoral apaisé et la sensibilisation pour une meilleure cohésion sociale.
-------------------	---	--------------------------------	----------------------	------------------	---

## II. Objectif et mise en œuvre

### a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement:

#### 1. Résultats attendus du projet:

Le projet veut atteindre les résultats suivants:

- ✓ La confiance est renforcée entre les leaders politiques et acteurs politiques grâce au dialogue participatif sur le processus électoral et sur le système politique Burundais.
- ✓ Les partis politiques qui le souhaitent participent pleinement et démocratiquement au processus électoral et politique.
- ✓ Les jeunes des partis politiques contribuent de manière paisible et positive aux processus électoraux, et se restreignent de tout acte de violence.
- ✓ La population est informée au travers des médias des engagements pris par les Partis Politiques et a l'opportunité de donner sa contribution aux échanges sur les principaux défis du pays.

#### 2. Théorie du changement :

Depuis la mise en place des “Cadres de dialogue” en 2009 dans le contexte de la première phase de l'appui du Fonds de Consolidation de la Paix au Burundi, les possibilités d'échange d'information et de dialogue entre acteurs nationaux n'ont pas été largement promues. Bien avant la tenue des élections communales en avril 2010 et la contestation des résultats qui en étaient issus, quelques partis politiques qui forment aujourd'hui la coalition dénommée Alliance des Démocrates pour le Changement, «ADC-Ikibiri » avaient boycotté le Forum Permanent de Dialogue des partis politiques agréés.

Depuis 2013, quelques initiatives sont prises pour changer cette situation. Ainsi, le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), en collaboration avec le Gouvernement du Burundi, a organisé (en mars 2013, en mai 2013, en novembre 2013, en mai 2014 et en juin 2014), une série d'activités réunissant tous les acteurs politiques, y compris certains leaders des partis politiques de l'opposition qui avaient quitté le pays en 2010. Ces initiatives ont permis de rouvrir l'espace politique et de relancer le dialogue dans l'objectif de créer un environnement propice aux élections de 2015.

Considérant que la majorité des citoyens se sentent peu impliqués dans les affaires de l'Etat, le développement du pays et dans leur propre futur, il est impératif que ces cadres de dialogue politique soient poursuivis et systématisés.

Le dialogue est nécessaire afin de promouvoir des mécanismes de participation démocratiques pouvant permettre aux différents groupes ciblés de s'impliquer d'une manière effective et avec confiance dans la préparation d'un climat propice aux prochaines échéances électorales.

Le projet rendra possible ce dialogue, en permettant, d'abord en période électorale, la réalisation des activités de sensibilisation des partis politiques au niveau national, provincial et communal, pour mieux les préparer et les encourager à prendre part au processus électoral. En outre, le programme travaillera avec les partis et acteurs politiques sur diverses questions concernant le processus électoral et

engageant activement à la fois la CENI et le Ministère d'Intérieur en vue d'assurer un environnement favorable à des élections libres et équitables.

Ensuite, dans la phase postélectorale, le projet sera axé sur l'échange entre les partis pour résoudre les différends (internes et entre les partis) et évaluer le processus électoral à la fois au niveau national et provincial. Cet exercice sera également fait avec les partis pris individuellement, puis dans un cadre multipartite et dans des discussions plus étendues avec la société civile.

A ce niveau, il sera aussi question de faciliter le développement des relations entre la société civile et les partis politiques pour que les réformes futures concernant le cadre légal pour les élections et pour les partis politiques, le paysage et l'espace politique aient une résonance plus large dans la société, et assurent une influence de bas en haut sur le processus de prise de décision au niveau national.

De leur côté, les jeunes, surtout ceux affiliés aux partis politiques, peuvent être autant des perturbateurs de paix que des acteurs de paix incontournables. En cette période où l'on se rapproche des échéances électorales de 2015, il est nécessaire que des efforts supplémentaires soient déployés pour améliorer l'environnement politique et mettre fin aux tensions existantes entre les jeunes affiliés aux partis politiques.

Le projet donnera enfin une place importante aux médias publics et privés qui vont se déployer, en synergie, tant au niveau national que communautaire en s'attendant à restituer le dialogue à un public cible diversifié composé de femmes, de jeunes et de leaders communautaires.

Dans l'ensemble, la mise en œuvre du projet au cours des 18 prochains mois visera à créer un environnement propice à la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées en 2015. Le projet le fera à travers la mise en place et la pérennisation d'un cadre de dialogue permanent entre les leaders politiques et ceux de la société civile en vue de soutenir le processus de consolidation de la paix et la réforme démocratique. Le projet facilitera le développement d'une synergie entre les jeunes affiliés aux partis politiques et ceux des organisations de la société civile autour des valeurs morales partagées et en assurer un suivi régulier pour que ces jeunes soient des artisans de la Paix. Enfin, le projet le fera à travers l'engagement des médias publics et privés qui vont se déployer, en synergie, tant au niveau national que communautaire en s'attendant à restituer le dialogue à un public cible diversifié composé de femmes, de jeunes et de leaders communautaires.

Le changement qui est donc attendu à travers la mise en œuvre du projet « **Appui à la promotion du Dialogue National** » est que :

*- si les leaders politiques, les partis et les acteurs politiques ont une meilleure capacité d'organisation et de résolution de différends et ont des opportunités de se rencontrer de manière neutre afin de discuter des questions clés sur le processus électoral et politique et de partager leurs décisions avec leurs membres ; et*

*- si les jeunes des mouvances politiques sont mieux encadrés pour promouvoir une culture de la paix, et participer paisiblement dans les processus électoraux ;*

*- si la communauté burundaise, y compris les femmes, les jeunes, les leaders communautaires et la diaspora ont davantage d'opportunités d'échanger sur les questions importantes de la vie nationale et communautaire à travers un débat démocratique permanent, et bénéficiant de l'appui des médias,*

**ALORS :**

*- cela favorisera la pérennisation d'une culture de dialogue avant, pendant et après les élections, permettant la résolution pacifique des différends et le déroulement paisible des élections de 2015.*

## **2. Activités et sous-activités.**

***Résultat 1 : La confiance est renforcée entre les leaders politiques et acteurs politiques grâce au dialogue participatif sur le processus électoral et sur le système politique Burundais.***

**Produit 1.1 : Les cadres d'échange entre les leaders des principaux partis politiques et acteurs politiques sont fonctionnels et facilitent la mise en œuvre des stratégies visant la promotion d'un processus électoral inclusif.**

### **Activités :**

***1.1.1. Organiser 3 ateliers d'échange au niveau national de 2 jours entre les leaders des partis politiques sur les stratégies de participation au processus électoral (y compris les modes de participation : coalitions, candidats indépendants, partis particuliers). (BLTP/NIMD)***

Pour permettre aux leaders des partis politiques et acteurs politiques de partager des idées sur des sujets intéressant le processus électoral, 20 partis politiques désigneront 3 délégués pour participer ensemble avec les « acteurs politiques » à 3 ateliers de 2 jours à organiser au niveau national. Ces sujets sont notamment les stratégies pour accompagner le processus électoral, les stratégies pour une meilleure participation au processus électoral, les principes à respecter au cours de la préparation des mandataires/observateurs politiques à leur tâche d'observation électorale à commencer par l'activité d'enrôlement électoral qui se prête à des fraudes, source de frustrations ou d'exacerbation de la méfiance entre les partis politiques.

Le premier atelier serait à organiser avant la tenue des premières élections pour permettre aux différents protagonistes politiques de continuer de s'engager pleinement dans le processus et de s'accorder sur les stratégies de collaboration pour une bonne réussite du processus électoral.

Le premier de ces 3 ateliers serait animé par un expert international choisi dans le Réseau de l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD) en vue de partager même des expériences d'ailleurs pendant que les 2 autres seraient facilités par des experts nationaux

Le deuxième atelier national serait organisé après les premières élections – élections communales et élections des députés – pour évaluer l'état d'avancement du processus et se préparer aux échéances électorales suivantes.

Le troisième atelier national interviendrait pour évaluer tout le processus.

***1.1.2. Organiser des entretiens individualisés (accompagnement) (ICB)***

Ces activités consistent en des rencontres d'une personne ou d'un groupe de personnes par un médiateur spécialisé pour recueillir les informations selon un thème précis.

Avant de conduire ces entretiens un travail préparatif sera fait dont notamment les prises de rendez-vous, l'aménagement des lieux de rencontres.

**1.1.3. Organiser des dialogues de consensus (accompagnement). (ICB)**

Après les entretiens individualisés, les protagonistes se rencontrent dans un cadre de dialogue pour forger un consensus. Des médiateurs spécialisés organiseront des rencontres avec des gens d'une même famille politique pour harmoniser leurs points de vue afin d'organiser des tables rondes regroupant les parties en conflit.

**1.1.4. Tenir un atelier national d'évaluation de 2 jours du déroulement du processus électoral après les élections communales et parlementaires. (BLTP-NIMD)**

Cette évaluation pourra être réalisée après les élections communales et parlementaires.

**1.1.5. Organiser 4 ateliers au niveau régional de restitution de l'évaluation nationale et appropriation des leçons apprises du processus. (BLTP-NIMD)**

4 ateliers de 2 jours seront organisés au niveau des régions regroupant au moins 4 provinces pour enrichir les conclusions des échanges qui auront eu lieu au niveau national. Ce faisant, l'opportunité sera donnée aux membres des partis politiques au niveau provincial pour s'impliquer dans la dynamique de rétablissement de la confiance recherchée entre leaders politiques au niveau national. Chaque province sera représentée par 20 délégués choisis parmi les partis les plus représentatifs dans la province.

Cet exercice sera une occasion pour les partis politiques ayant participé à la compétition électorale de s'inscrire dans la logique de commencer à préparer les élections suivantes grâce à l'autoévaluation interne et l'évaluation collective des élections de 2015. Ces évaluations concerneront notamment la participation des partis, le comportement des partis, la collaboration avec les structures de la CENI, etc.

**Produit 1.2. : Le cadre d'échange sur les solutions aux problèmes communs de participation aux élections est soutenu.**

**Activités :**

**1.2.1. Tenir 2 séances d'échange des acteurs sur leur implication dans le processus électoral. (BLTP-NIMD)**

Les acteurs seront mis ensemble pour réfléchir sur des stratégies pour surmonter ensemble les obstacles à leur participation dans le processus électoral. La première séance servirait au remue-méninge des idées pendant que la deuxième séance va permettre de mieux structurer le plan général d'action pour une meilleure implication dans le processus électoral.

**1.2.2. Soutenir les réunions d'échange entre les acteurs le Ministère de l'Intérieur, la Première Vice Présidence et la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) sur leur implication dans le processus électoral. (BLTP-NIMD)**

Le résultat attendu de cet exercice sera entre autres d'améliorer la qualité de communication entre les deux d'une part et promouvoir le climat politique général.

**1.2.3. Organiser 7 ateliers sur l'approfondissement des valeurs et des relations de respect entre les dirigeants politiques. (ICB)**

Ces ateliers vont consister en des conférences de cadrage animées par des experts suivies de travaux dans des groupes de travail et de débats en plénière.

**1.2.4. Multiplier des dépliants de la charte d'éthique pour les élections de 2015 et des messages à distribuer dans 129 communes. (ICB)**

Diffusion dans toutes les communes du pays de la charte éthique et des messages pour les élections de 2015.

**Produit 1.3. : Un cadre régulier d'échange entre les leaders des principaux partis politiques est établi et est fonctionnel après les élections (avec une participation des femmes à hauteur d'au moins 30%).**

**Activités :**

**1.3.1. Atelier de formation de 2 jours des nouveaux élus du Parlement sur le rôle du parlement, des députés et leur partis politiques dans le système politique Burundais.(BLTP-NIMD)**

**1.3.2. Organiser une visite d'échange d'expérience des partis parlementaires dans le réseau du NIMD pour apprendre des leçons de dialogue entre les partis politiques dans d'autres pays sur comment le dialogue peut contribuer à améliorer leurs relations et bâtir le consensus sur des réformes démocratiques (BLTP-NIMD)**

**1.3.3. Organiser des consultations avec les principaux partis politiques (parlementaires) pour les préparer à participer dans un processus de dialogue entre les partis politiques. (BLTP-NIMD)**

**1.3.4. Organiser 3 réunions de dialogue entre les principaux partis politiques pour évaluer les différentes lois relatives aux élections et espace politique (y compris la Constitution) en vue de leur révision éventuelle (recherche sur le paysage politique, activités, visites d'échanges) (BLTP-NIMD)**

**1.3.5. Organiser 12 Cafés politiques comme cadres de dialogue politique. (ICB)**

Il s'agit d'inviter des experts à procéder à des exposés suivis par des débats en plénière.

**Résultat 2 : Les partis politiques qui le souhaitent participent pleinement et démocratiquement au processus électoral et politique.**

**Produit 2.1. : Les partis politiques disposent des cadres nécessaires pour la participation électorale et participent dans un dialogue interpartis.**

**Activités :**

**2.1.1. Appuyer la constitution de cadres juridiques et institutionnels liés aux partis politiques et aux opérations électorales, y compris des mesures tenant compte de l'égalité des femmes et des hommes. (BLTP/NIMD).**

**2.1.2. Faciliter le dialogue continu entre partis politiques pour renforcer leur communication et leur permettre d'adresser les questions d'actualité. (BLTP/NIMD)**

**2.1.3. Organiser 12 ateliers thématiques sur la bonne gouvernance démocratique après la mise en place des institutions issues des élections de 2015. (CIB)**

Il s'agit des ateliers thématiques dont les thèmes seront choisis en concertation avec les leaders des partis politiques et de la Société Civile.

**2.1.4. Organiser 10 Cafés politiques sur la bonne gouvernance démocratique après la mise en place des institutions issues des élections de 2015. (CIB)**

Il s'agit d'inviter des experts à procéder à des exposés suivis par des débats en plénière, sur des thématiques choisis en concertation avec les leaders des partis politiques et de la Société Civile.

**Résultat 3 : Les jeunes des partis politiques contribuent de manière paisible et positive aux processus électoraux, et se restreignent de tout acte de violence. (ACCORD et BLTP/NIMD)**

**Produit 3.1. : Les jeunes affiliés aux partis politiques agréés échangent sur les dispositions du Code de conduite et les mettent en application avant, pendant et après les élections.**

En vue d'atteindre ce produit, le projet va permettre de réaliser un certain nombre d'activités qui consisteront notamment en l'organisation de manière séquentielle de 4 ateliers régionaux et d'un atelier national regroupant les jeunes affiliés aux partis politiques et ceux de la société civile en vue d'adresser les cas les plus graves de violence politique par un dialogue entre la jeunesse et les responsables des partis politiques, la vulgarisation auprès des jeunes affiliés aux partis politiques du code de conduite des partis politiques et la mise en place par ces jeunes eux-mêmes d'un acte d'engagement en vue de son appropriation.

**Activités :**

**3.1.1. Mener une enquête participative des perceptions des jeunes (filles et garçons) sur les violences politiques dans un contexte électoral au Burundi.**

**3.1.2. Organiser de manière séquentielle 2 ateliers régionaux et un atelier national sur les processus électoraux, les principes démocratiques et la bonne gouvernance regroupant les jeunes affiliés aux partis politiques et ceux de la société civile.**

**3.1.3. *Elaborer et disséminer le rapport consolidé des conclusions et recommandations des ateliers.***

**3.1.4. *Organiser un atelier d'échange de 2 jours entre les leaders des partis politiques et les représentants des jeunes affiliés aux partis (20) sur les stratégies d'implication des jeunes dans le processus électoral. (BLTP/NIMD)***

Le dialogue à développer entre partis politiques doit concerner impérativement les relations entretenues entre les leaders politiques et les jeunes de leurs partis à cause des conflits de génération qui sont déplorés parfois et de la manipulation des jeunes à des fins politiciennes avec comme conséquence la détérioration de la confiance au sein de la classe politique.

Au-delà de l'objectif immédiat de requérir l'implication positive des jeunes affiliés aux partis politiques dans le processus électoral, cet atelier pourra jeter les bases d'une participation de ces jeunes dans la vie des partis politiques, et ce dans le cadre du développement structurel des partis.

Par conséquent, chacun des 20 partis désignera 2 jeunes pour rencontrer les leaders de ces partis dans le cadre d'un atelier d'échange de 2 jours à organiser à Bujumbura.

**3.1.5. *Vulgariser auprès des jeunes affiliés aux partis politiques du code de conduite de ces derniers en vue de son appropriation.***

**3.1.6. *Mettre en place, par les jeunes eux-mêmes, d'un pacte de non-violence et endossement de ce dernier par les leaders des partis politiques.***

**Produit 3.2. : Les jeunes affiliés aux partis politiques sont soutenus pour la mise en place de comités mixtes (mouvance et opposition) de prévention et de résolution pacifique des conflits de nature politique.**

Ici, il sera question de renforcer les capacités des jeunes en techniques de communication non violente, de résolution pacifique des conflits et sur la citoyenneté responsable, de les appuyer à mettre en place des comités mixtes (mouvance et opposition de prévention et de résolution pacifique des conflits de nature politique ainsi qu'un mécanisme de contribution des jeunes dans l'alerte précoce des violences politiques (définition des modalités de suivi des engagements de collaboration avec le mécanisme inclusif de coordination des différentes activités d'alerte précoce) et de les sensibiliser à la prise en compte du genre dans les comités mixtes de prévention et de résolution pacifique des conflits de nature politique.

Il sera question enfin de l'organisation d'échanges sur les bonnes pratiques entre les comités mixtes des jeunes au niveau communal et d'une conférence internationale de dialogue entre les jeunes des pays post conflits et la jeunesse burundaise.

***Activités :***

***3.2.1. Renforcement des capacités des jeunes en principes de consolidation de la paix et la démocratie, en techniques de communication non violente, de résolution pacifique des conflits et sur la citoyenneté responsable.***

**3.2.2. Organisation des échanges sur les bonnes pratiques entre les comités mixtes des jeunes pour la prévention et la résolution pacifique des conflits de nature politique, au niveau national, provincial et communal.**

**3.2.3. Organisation d'une conférence internationale de dialogue entre les jeunes des pays post conflits et la jeunesse burundaise.**

**3.2.4. Mise en place d'un mécanisme de contribution des jeunes dans l'alerte précoce des violences politiques (définition des modalités de suivi des engagements de collaboration avec le mécanisme d'alerte précoce).**

**3.2.5. Sensibilisation des jeunes à la prise en compte du genre dans les comités mixtes.**

**3.2.6. Organisation d'un atelier national sur le renforcement de la confiance (trust-building) entre les jeunes affiliés aux partis politiques, de la société civile et les autorités institutions issues des élections.**

**Résultat 4 : La population est informée à travers les médias des engagements pris par les Partis Politiques et a l'opportunité de donner sa contribution aux échanges sur les principaux défis du pays.**

Sous ce résultat, les médias vont accompagner les activités de dialogue national en vue de mobiliser les acteurs politiques, la société civile et la population à la promotion du dialogue inclusif, la tolérance, le respect de la diversité (respect mutuel) et la non-violence, facteurs de paix sociale et politique, à travers notamment la production et la diffusion de messages radiotélévisés et écrits (spots /sketches, théâtre interactif et populaire, mini-bandes dessinées, chansons modernes et traditionnelles).

Des débats/échanges inclusifs seront animés et diffusés par les médias au niveau communautaire et national. L'objectif est de donner l'occasion aux acteurs politiques, aux jeunes, aux femmes, aux leaders religieux ainsi qu'aux leaders traditionnels et communautaires d'échanger et débattre sur les défis liés à la consolidation de la paix et proposer les stratégies pour les relever en vue de contribuer à l'instauration d'un environnement politique et social serein.

**Produit 4. : Des espaces de dialogue pour la promotion de la non-violence sont animés et le dialogue est restitué à la population.**

***Activité 4.1. : Production et diffusion de messages politiques radiotélévisés et écrits (spots, théâtre interactif/sketches, théâtre populaire, chansons modernes) en vue de mobiliser les acteurs politiques, la société civile et la population dans la promotion du dialogue inclusif, la tolérance, le respect de la diversité et la non- violence***

**4.1.1 Concevoir/produire 15 spots et 15 sketches sur la paix et la culture de dialogue et les diffuser 20 fois à la radio.**

**4.1.2 Concevoir et diffuser 12 spots et 12 sketches télévisés sur la paix et la culture de dialogue et 12 diffusions.**

**4.1.3 Produire des pièces de théâtre et les faire jouer en Mairie de Bujumbura (8) et à l'intérieur du pays (10).**

- 4.1.4 Produire et diffuser 3 pièces de théâtre populaire.**
- 4.1.5 Organiser un concours de chansons.**
- 4.1.6 Concevoir et publier 129 messages sur panneaux publicitaires métalliques (dans les 129 communes du pays).**

**Activité 4.2. : Des débats/échanges inclusifs sont animés et diffusés par les médias au niveau communautaire et national, sur les défis liés à la consolidation de la paix et les solutions à y apporter en vue de contribuer à l'instauration d'un environnement politique et social serein.**

- 4.2.1. Produire et diffuser, en synergie, 12 débats en direct au niveau national, dont 5 télévisés, en vue de renforcer la culture de dialogue.**
- 4.2.2. Produire et diffuser, en différé, 12 débats organisés dans la communauté.**
- 4.2.3. Produire et publier 15 dossiers (3 journaux écrits produisent chacun 5 dossiers) sur des thématiques en rapport avec le dialogue national inclusif**

#### **4. Cibles**

Les activités du Projet seront exécutées au niveau national pour la plupart des ateliers à organiser et au niveau régional (regroupement des provinces voisines). Le Projet s'adresse directement aux leaders des partis politiques, tout au moins les partis politiques qui vont participer à la compétition électorale. Cela dit, comme le Projet vise la restauration de la confiance au sein de la classe politique, les protagonistes politiques dits « acteurs » politiques vont être associées aux activités d'échange.

Enfin, la capacité des femmes à contribuer au rapprochement des personnes et la capacité des jeunes affiliés aux partis politiques de contribuer positivement ou négativement fondent le besoin de bien impliquer ces deux franges de la population dans toute initiative de dialogue sur le processus électoral.

Pour les activités de dialogue avec les jeunes, les cibles sont les mouvements des jeunes affiliés aux partis politiques aux niveaux national, provincial et communal ; d'autres acteurs intéressés par les questions électorales et de la jeunesse des partis politiques pourraient être identifiés et invités à titre d'observateurs.

Au niveau des activités qui seront menées par les médias, les cibles sont les acteurs politiques, les acteurs de la société civile, la diaspora et la population en général.

#### **5. Approche de mise en œuvre et enchaînement des activités**

L'approche prise par le projet est de travailler à travers les ONGs locales ayant une longue expérience dans le domaine de dialogue politique et d'engagement et de capacitation des partis politiques.

En ce qui concerne le travail avec les partis politiques spécifiquement, la stratégie globale de travail sera partagée avec les principaux partis pour les engager dans un dialogue indispensable pour le renforcement de la confiance. Une démarche analogue sera faite en direction du Ministère de l'Intérieur pour obtenir son implication dans le processus de dialogue et vers la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) avec qui les partis doivent échanger sur de toutes les questions électorales. Des contacts informels vont être organisés avec les partis politiques (parti au pouvoir, partis alliés satellites

au parti au pouvoir et partis de l'opposition et les acteurs politiques) pour les préparer aux échanges. Le dialogue à faciliter devra porter sur les questions électorales d'importance comme l'enrôlement des électeurs, la campagne électorale, l'observation électorale, la concertation régulière avec la CENI et ses démembrements, etc. Ces sujets constitueront un agenda pour permettre d'établir ou de renforcer la relation de travail que doivent entretenir les partis politiques pour s'engager ensemble dans la préparation des élections.

Les résultats du dialogue mené en haut lieu seront partagés avec les structures provinciales des partis pour que les militants au sens large puissent s'en approprier et contribuer ainsi à l'instauration de la confiance dans la population. Dans cette perspective d'associer indirectement la population aux efforts de rapprochement des leaders politiques, il pourra être exploré la possibilité d'amener les partis politiques à adresser un message conjoint à la population sur leur engagement commun à travailler à la bonne marche des élections.

La durée du projet est prévue de 18 mois pour couvrir la période pré-électorale, électorale et une année après les élections. Les résultats et les activités du projet sont conçus en conformité avec le cycle électoral du Burundi pour laquelle les prochaines élections générales sont prévues pour Mai – Juillet 2015. L'accent des activités de renforcement des capacités sera mis sur les préparatifs des partis pour ces élections en vue de faciliter leur participation.

Pendant la période électorale, il sera davantage question d'encourager la participation des partis aux élections et d'assurer un environnement favorable à des élections libres et équitables et sans recours à la violence.

Dans la phase postélectorale, le programme sera axé sur le rassemblement des partis pour résoudre les différends et évaluer le processus électoral à la fois au niveau national et provincial. Cet exercice sera également fait avec les partis pris individuellement, puis dans un cadre multipartite et dans des discussions plus étendues avec la société civile. Une fois que la fièvre électorale sera retombée et en fonction du résultat des élections, les réflexions peuvent se focaliser sur un dialogue plus durable entre les partis politiques burundais qui seront en mesure de relever leurs défis politiques les plus fondamentaux. Il est attendu que dans cette période postélectorale il puisse se dégager un consensus politique suffisant pour un nombre de réformes futures concernant le cadre légal pour les élections et pour les partis politiques, le paysage et l'espace politique.

En ce qui concerne les jeunes (Résultat 3), les activités de dialogue national débiteront par un soutien au rassemblement des jeunes affiliés aux partis politiques et ceux de la société civile en vue d'adresser les cas les plus graves de violence politique par un dialogue entre la jeunesse et les responsables des partis politiques, la vulgarisation auprès des jeunes affiliés aux partis politiques du code de conduite des partis politiques et la mise en place par ces jeunes eux-mêmes d'un acte d'engagement en vue de son appropriation. En plus les jeunes vont mettre en place un pacte de non-violence dont les leaders des partis politiques vont à leur tour s'approprier en tant qu'annexe à leur code de conduite. Il sera également question de renforcer les capacités des jeunes en techniques de communication non violente, de résolution pacifique des conflits et sur la citoyenneté responsable, de les appuyer à mettre en place des comités mixtes et de les sensibiliser à la prise en compte du genre dans les comités mixtes de prévention et de résolution pacifique des conflits de nature politique. Il sera question enfin de l'organisation d'échanges sur les bonnes pratiques entre les comités mixtes des jeunes au niveau communal et d'une conférence internationale de dialogue entre les jeunes des pays post conflits et la

jeunesse burundaise. Cette dernière activité sera organisée pendant la période post électoral afin de procéder à un bilan du comportement de la jeunesse pendant cette période cruciale.

En ce qui concerne les médias et la restitution du dialogue aux populations (Résultat 4), les activités seront coordonnées avec les autres initiatives (d'IFES, du PACE, du Ministère de l'Intérieur, etc.). Les échanges et les débats inclusifs seront organisés par les professionnels des médias et cibleront les acteurs politiques, les représentants de la société civile, les jeunes, les femmes, les leaders communautaires et la diaspora. Ces échanges porteront sur les défis liés à la consolidation de la paix ainsi que les stratégies pour les relever. Ces débats seront, ensuite, diffusés à travers les radios impliquées dans cette activité, et, pour certains d'entre eux à la télévision aussi, de même que la couverture par la presse écrite est prévue. Un certain nombre d'échanges/débats seront organisés tant à l'intérieur du pays qu'avec la diaspora.

Afin d'établir un climat politique et social serein, les médias vont aussi diffuser, en synergie, des messages radiotélévisés et écrits, sur la tolérance, le respect de la diversité et la non-violence. Ces messages porteront sur les spots, les sketches, le théâtre interactif, le théâtre populaire NINDE, les mini-bandes dessinées et le concours de chansons modernes sur les sujets ci-haut évoqués. Ces messages seront intercalés dans les activités de sensibilisation/renforcement des capacités sur les thèmes à l'ordre du jour en faveur du dialogue inclusif, de la tolérance, le respect de la diversité et la non-violence.

Le résultat 4 sera mis en œuvre par l'UNESCO sous la coordination du PNUD (lead du projet) en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, le Ministère en charge de la Communication, la Commission Electorale Nationale Indépendante, ainsi qu'avec les autorités administratives au niveau provincial et communal au niveau de la partie nationale. Ce résultat sera mise en œuvre tout au long de la période électorale.

## 5. Budget:

**Tableau 2:**  
**Budget par activités**

RESULTATS/PRODUITS/ACTIVITES	PNUD	BUDGET UNESCO	TOTAL	PARTENAIRES D'EXECUTION
<b>Résultat 1: La confiance est renforcée entre les leaders politiques et acteurs politique grâce au dialogue participatif sur le processus électoral et sur le système politique Burundais.</b>	<b>323,173.46</b>		<b>323,173.46</b>	
<b>Produit 1.1. : Les cadres d'échange entre les leaders des principaux partis politiques et acteurs politiques sont fonctionnels et facilitent la mise en œuvre des stratégies visant la promotion d'un processus électoral inclusif</b>	<b>129,417.11</b>		<b>129,417.11</b>	
<b>Activité 1.1.1. :</b> Organiser 3 ateliers d'échange au niveau national de 2 jours entre les leaders politiques sur les stratégies de participation au processus électoral (y compris les modes de participation : coalitions, candidats indépendants, partis particuliers).	30,573.00		30,573.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 1.1.2. :</b> Organiser des entretiens individualisés (accompagnement)	41,813.47		41,813.47	ICB
<b>Activité 1.1.3. :</b> Organiser des dialogues de consensus (accompagnement).	27,875.64		27,875.64	ICB
<b>Activité 1.1.4. :</b> Tenir un atelier national d'évaluation de 2 jours du déroulement du processus électoral après les élections communales et parlementaires. Cette évaluation va compléter l'évaluation nationale planifiée après les élections présidentielles dans le cadre du programme NIMD-BLTP avec l'appui du MAE Suisse).	7,566.00		7,566.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 1.1.5. :</b> Organiser 4 ateliers au niveau provincial/régional un atelier de restitution d'un jour de l'évaluation nationale et appropriation des leçons apprises du processus.	21,589.00		21,589.00	BLTP/NIMD
<b>Produit 1.2. : Le cadre d'échange sur les solutions aux problèmes communs de participation aux élections est soutenu</b>	<b>37,131.50</b>		<b>37,131.50</b>	
<b>Activité 1.2.1. :</b> Tenir 2 séances d'échange des acteurs sur leur implication dans le processus électoral.	1,833.00		1,833.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 1.2.2. :</b> Organiser une réunion d'échange entre les « acteurs politiques », le Ministère de l'Intérieur, la Première Vice Présidence et la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) sur leur implication dans le processus électoral.	1,148.00		1,148.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 1.2.3. :</b> Organiser 7 Ateliers sur l'approfondissement des valeurs et des relations de respect entre les dirigeants politiques (7).	27,207.92		27,207.92	ICB

RESULTATS/PRODUITS/ACTIVITES	PNUD	BUDGET UNESCO	TOTAL	PARTENAIRES D'EXECUTION
<b>Activité 1.2.4.</b> : Multiplier des dépliants de la charte d'éthique pour les élections de 2015 et des messages à distribuer dans 129 communes.	6,942.58		6,942.58	ICB
<b>Produit 1.3.</b> : Un cadre régulier d'échange entre les leaders des principaux partis politiques est établi et fonctionnel après les élections, (avec une participation des femmes à la hauteur d'au moins 30%).	<b>156,624.85</b>		<b>156,624.85</b>	
<b>Activité 1.3.1.</b> :Atelier de formation de 2 jours des nouveaux élus du Parlement sur le rôle du parlement, des députés et leur partis politiques dans le système politique burundais.	16,902.00		16,902.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 1.3.2.</b> : Organiser une visite d'échange d'expérience des partis parlementaires dans le réseau du NIMD pour apprendre des leçons de dialogue entre les partis politiques dans d'autres pays sur comment le dialogue peut contribuer à améliorer leurs relations et bâtir le consensus sur des réformes démocratiques.	52,528.00		52,528.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 1.3.3.</b> ; Organiser des consultations avec les principaux partis politiques (parlementaires) pour les préparer à participer au processus de dialogue entre les partis politiques	62,748.00		62,748.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 1.3.4.</b> : Organiser 3 réunions de dialogue de 2 jours entre les principaux partis politiques pour évaluer les différentes lois relatives aux élections et espace politique (y compris la Constitution) en vue de leur révision éventuelle (recherche sur le paysage politique, activités, visites d'échanges)	12,084.00		12,084.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 1.3.5.</b> : Organiser des Cafés politiques comme cadre de dialogue politique (12)	12,362.85		12,362.85	ICB
<b>Résultat 2 : Les partis politiques qui le souhaitent participent pleinement et démocratiquement au processus électoral et politique</b>	<b>278,679.48</b>		<b>278,679.48</b>	
<b>Produit 2.1.</b> Les partis politiques disposent des cadres nécessaires pour la participation électorale et participent dans un dialogue interpartis.	<b>278,679.48</b>		<b>278,679.48</b>	
<b>Activité 2.1.1.</b> : Appuyer la constitution de cadres juridiques et institutionnels liés aux partis politiques et aux opérations électorales, y compris des mesures tenant compte de l'égalité des femmes et des hommes.	120,121.00		120,121.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 2.1.2.</b> : Faciliter le dialogue continu entre partis politiques pour renforcer leur communication et leur permettre d'adresser les questions d'actualité.	102,038.00		102,038.00	BLTP/NIMD

RESULTATS/PRODUITS/ACTIVITES	PNUD	BUDGET UNESCO	TOTAL	PARTENAIRES D'EXECUTION
<b>Activité 2.1.3.</b> : Organiser 12 ateliers thématiques sur la bonne gouvernance démocratique après la mise en place des institutions issues des élections de 2015.	46,573.00		46,573.00	ICB
<b>Activité 2.1.4.</b> : Organiser 10 Cafés politiques sur la bonne gouvernance démocratique après la mise en place des institutions issues des élections de 2015.	9,947.48		9,947.48	ICB
<b>Résultat 3 : Les jeunes des partis politiques contribuent de manière paisible et positive aux processus électoraux, et se restreignent de tout acte de violence. (ACCORD et BLTP/NIMD)</b>	<b>227,804.00</b>		<b>227,804.00</b>	
<b>Produit 3.1. : Les jeunes affiliés aux partis politiques agréés échangent sur les dispositions du Code de conduite et les mettent en application avant, pendant et après les élections.</b>	<b>111,329.00</b>		<b>111,329.00</b>	
<b>Activité 3.3.1.</b> : Mener une enquête participative des perceptions des jeunes (filles et garçons) sur les violences politiques dans un contexte électoral au Burundi.	6,949.00		6,949.00	ACCORD
<b>Activité 3.3.2.</b> : Organiser de manière séquencée de 2 ateliers régionaux et d'un atelier national sur les processus électoraux, les principes démocratiques et la bonne gouvernance regroupant les jeunes affiliés aux partis politiques et ceux de la société civile.	41,388.00		41,388.00	ACCORD
<b>Activité 3.3.3.</b> : Elaborer et disséminer d'un rapport consolidé des conclusions et recommandations des ateliers.	9,493.00		9,493.00	ACCORD
<b>Activité 3.3.4.</b> : Organiser un atelier d'échange de 2 jours entre les leaders politiques et les représentants des jeunes affiliés aux partis (20) sur les stratégies d'implication des jeunes dans le processus électoral. (BLTP/NIMD).	6,852.00		6,852.00	BLTP/NIMD
<b>Activité 3.3.5.</b> : Vulgariser auprès des jeunes affiliés aux partis politiques du code de conduite de ces derniers en vue de son appropriation.	33,430.00		33,430.00	ACCORD
<b>Activité 3.3.6.</b> : Mettre en place par les jeunes eux-mêmes d'un pacte de non-violence et endossement de ce dernier par les leaders des partis politiques.	13,217.00		13,217.00	ACCORD
<b>Produit 3.2. : Les jeunes affiliés aux partis politiques sont soutenus pour la mise en place de comités mixtes (mouvance et opposition) de prévention et de résolution pacifique des conflits de nature politique.</b>	<b>116,475.00</b>		<b>116,475.00</b>	<b>PNUD</b>
<b>Activité 3.2.1.</b> : Renforcer les capacités des jeunes en principes de consolidation de la paix et la démocratie, en techniques de communication non violente, de résolution pacifique des conflits et sur la citoyenneté responsable.	36,908.00		36,908.00	ACCORD

RESULTATS/PRODUITS/ACTIVITES	PNUD	BUDGET UNESCO	TOTAL	PARTENAIRES D'EXECUTION
<b>Activité 3.2.2.</b> : Organiser des échanges sur les bonnes pratiques entre les comités mixtes des jeunes pour la prévention et la résolution pacifique des conflits de nature politique, au niveau national, provincial et communal.	28,359.00		28,359.00	ACCORD
<b>Activité 3.2.3.</b> : Organiser une conférence internationale de dialogue entre les jeunes des pays post conflits et la jeunesse burundaise.	17,120.00		17,120.00	ACCORD
<b>Activité 3.2.4.</b> : Mettre en place un mécanisme de contribution des jeunes dans l'alerte précoce des violences politiques (définition des modalités de suivi des engagements de collaboration avec le mécanisme d'alerte précoce).	8,543.00		8,543.00	ACCORD
<b>Activité 3.2.5.</b> : Sensibiliser les jeunes à la prise en compte du genre dans les comités mixtes.	17,021.00		17,021.00	ACCORD
<b>Activité 3.2.6.</b> : Organier un atelier national sur le renforcement de la confiance (trust-building) entre les jeunes affiliés aux partis politiques, de la société civile et les autorités institutions issues des élections.	8,524.00		8,524.00	ACCORD
<b>Résultat 4</b> : La population est informée à travers les médias des engagements pris par les Partis Politiques et a l'opportunité de donner sa contribution aux échanges sur les principaux défis du pays.		<b>115,372.00</b>	<b>115,372.00</b>	
<b>Produit 4</b> : Des espaces de dialogue pour la promotion de la non-violence sont animés et le dialogue est restitué à la population.		<b>115,372.00</b>	<b>115,372.00</b>	
<b>Activité 4.1</b> : Production et diffusion de messages politiques radiotélévisés et écrits (spots, théâtre interactif/sketches, théâtre populaire, chansons modernes) en vue de mobiliser les acteurs politiques, la société civile et la population dans la promotion du dialogue inclusif, la tolérance, le respect de la diversité et la non- violence.		<b>83,969.00</b>	<b>83,969.00</b>	
<b>4.1.1.</b> Concevoir/produire 15 spots et 15 sketches sur la paix et la culture de dialogue et les diffuser 20 fois à la radio.		14,491.00	14,491.00	
<b>4.1.2.</b> Concevoir et diffuser 12 spots et 12 sketches télévisés sur la paix et la culture de dialogue et 12 diffusions		13,285.00	13,285.00	
<b>4.1.3.</b> Produire des pièces de théâtre et les faire jouer en Mairie de Bujumbura (8) et à l'intérieur du pays (10)		7,935.00	7,935.00	
<b>4.1.4.</b> Produire et diffuser 3 pièces de théâtre populaire.		11,129.00	11,129.00	
<b>4.1.5.</b> Organiser un concours de chansons.		21,000.00	21,000.00	

RESULTATS/PRODUITS/ACTIVITES	PNUD	BUDGET UNESCO	TOTAL	PARTENAIRES D'EXECUTION
4.1.6. Concevoir et publier 129 messages sur panneaux publicitaires métalliques (dans les 129 communes du pays)		16,129.00	16,129.00	
<b>Activité 4.2. : Animation et diffusion, par les média, des débats/échanges inclusifs au niveau communautaire et national, sur les défis liés à la consolidation de la paix et les solutions à y apporter en vue de contribuer à l'instauration d'un environnement politique et social serein.</b>		<b>31,403.00</b>	<b>31,403.00</b>	
4.2.1. Produire et diffuser, en synergie, 12 débats en direct au niveau national, dont 5 télévisés, en vue de renforcer la culture de dialogue.		10,645.00	10,645.00	
4.2.2. Produire et diffuser, en différé, 12 débats organisés dans la communauté.		11,613.00	11,613.00	
4.2.3. Produire et publier 15dossiers (3 journaux écrits produisent chacun 5 dossiers) sur des thématiques en rapport avec le dialogue national inclusif.		9,145.00	9,145.00	
<b>Gestion-Suivi-Evaluation</b>	<b>198,380.56</b>	<b>15,469.00</b>	<b>213,849.56</b>	
Frais du personnel (pour le PNUD, il sera procédé au recrutement d'un coordonnateur du projet avec un salaire de 2,500\$*20 mois + partage des coûts pour une assistante financière et administrative qui prestera pour tous les projets PBF-III gérés par le PNUD). L'UNESCO quant à elle recrutera une unité supplémentaire au niveau de l'Administration & Finances pour plus d'efficience et efficacité dans la mise en œuvre de tous les projets PBF III dans lesquels elle est impliquée : il y aura également partage des coûts entre projets)	65,000.00	12,450.00		
Coûts indirects/mise en œuvre des activités par les partenaires	82,280.56			
Fournitures et matériels	10,000.00			
Equipements : 1 bureau, 1 ordinateur de bureau, 1 ordinateur portable, 1 imprimante, 1 onduleur, et 1 scanner.	8,000.00			
Frais de déplacement (dont suivi-évaluation) : DSA pour 3 descentes sur terrain par mois*24 mois ; frais de location + carburant pour véhiculé loué pendant 04 jrs/mois*24mois.	13,100.00	3,019.00		
Frais généraux	20,000.00			
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1,028,037.50</b>	<b>130,841.00</b>	<b>1,158,878.50</b>	
COÛTS INDIRECTS 7%	71,962.63	9,158.87	81,121.50	
<b>TOTAL</b>	<b>1,100,000.13</b>	<b>139,999.87</b>	<b>1,240,000.00</b>	

**Tableau 3:**  
**Budget par catégories en US\$**

<b>Catégorie de dépense</b>	<b>Montant proposé par PNUD</b>	<b>Montant proposé par UNESCO</b>	<b>TOTAL</b>
1. Personnel et autres employés	65,000.00	12,450.00	77,450.00
2. Fournitures, produits de base, matériels	10,000.00	-	10,000.00
3. 3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	12,000.00	-	8,000.00
4. Services contractuels	907,937.00	115,372.00	1,027,309.00
5. Frais de déplacement	13,100.00	3,019.00	16,119.00
6. Transferts et subventions aux homologues	NA	NA	NA
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	20,000.50	-	20,000.50
<b>Sous-total</b>	<b>1,028,037.50</b>	<b>130,841.00</b>	<b>1,158,878.50</b>
8. Coûts indirects 7%	71,962.63	9,158.87	81,121.50
<b>TOTAL</b>	<b>1,100,000.13</b>	<b>139,999.87</b>	<b>1,240,000.00</b>

### **3. Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution:**

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) assurera le lead dans la mise en œuvre du projet avec l'appui de l'UNESCO. Les partenaires d'Exécution sont le BLTP/NIMD, ICB, ACCORD, les radios publiques et privées, la télévision Renaissance, la RTNB, la presse écrite et Chaire UNESCO.

Le PNUD a une grande expérience en matière de mise en œuvre et gestion des projets et programmes individuels ou conjoints. Ainsi, le PBF était responsable d'environ 70% du portefeuille du PBF I et il était co-gestionnaire du PBF II. Les projets du PBF concernaient surtout les domaines de dialogue politique, de réinsertion des anciens combattants et de réforme des secteurs de police et de sécurité. Le PNUD/Burundi a acquis une expérience considérable en matière de dialogue politique et de cohésion sociale. En outre, de par son expertise technique en matière d'accompagnement des processus électoraux, et le mandat lui conféré par le Gouvernement et les partenaires au développement pour la gestion du projet électoral 2015, le PNUD pourra assurer une coordination plus aisée de tous ces projets visant l'établissement et le maintien d'un environnement électoral apaisé, et l'enracinement d'une culture de dialogue et de cohésion sociale.

Le PNUD a un réseau d'expertise et de connaissances, qui met en avant le partenariat efficace pour le développement. Ainsi, il est prévu que l'organisation tire profit de son réseau mondial en matière de dialogue et de cohésion social, mais aussi fasse appel à l'expertise d'autres entités

comme des organisations non gouvernementales locales et internationales telles que le NIMD, BLTP et ACCORD désigné comme partenaire de mise en œuvre de ce projet. Par ailleurs, l'organisation possède une structure solide en matière de gestion des projets, avec des services spécialisés en approvisionnement des biens et services, en gestion et contrôle financiers et en gestion des ressources humaines, ainsi qu'un cadre de gouvernance interne efficace.

Dans l'actuelle configuration de l'UNESCO en Afrique Subsaharienne, le Burundi est rattaché à l'Afrique Centrale et la Maison de l'UNESCO pour la Culture de la Paix au Burundi fait partie des Bureaux sous la supervision du Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale basé à Yaoundé. Le Bureau régional dispose de l'expertise internationale en matière de consolidation de la paix qui est mobilisable à chaque fois que de besoin par les différents Bureaux de l'UNESCO en Afrique Centrale et la Maison de l'UNESCO pour la Paix peut compter sur leur accompagnement.

Sur place, la Maison de l'UNESCO pour la Paix est dirigée par une professionnelle dotée d'une expertise avérée dans le domaine des sciences humaines et sociales qui supervise également les projets et programmes de ce secteur qui couvre toutes les thématiques transversales de l'UNESCO dont la Culture de la paix, la jeunesse, le genre, le VIH/SIDA et les droits humains. Plusieurs programmes d'envergure nationale ont déjà été menés par le Bureau au cours de ces 5 dernières années et des outils de formation de base sont disponibles et même traduits en langue nationale.

La Maison de la Paix dispose également d'une spécialiste en Culture et en Communication/information qui contribuera dans la mise en œuvre des projets. La Maison de la Paix bénéficie aussi des services de deux consultants spécialistes en éducation qui, disposant d'une expérience confirmée au niveau international et national en matière de consolidation de la paix pour avoir participé à la mise en œuvre du projet « Réintégration », participeront également dans la mise en œuvre du projet. Le cadre du Ministère de l'Éducation détaché au Bureau de l'UNESCO sera aussi sollicité dans la mise en œuvre.

L'UNESCO a favorisé la création sur place de la Chaire UNESCO en Éducation à la Paix et la Résolution Pacifique des Conflits logée au sein de l'Université du Burundi. C'est une entité spécialisée de l'UNESCO que la Maison de l'UNESCO associera étroitement dans la mise en œuvre du projet actuel comme elle l'a toujours fait de par le passé. La Chaire UNESCO délivre déjà des programmes de Master en éducation à la paix et résolution pacifique des conflits ainsi qu'en journalisme. Il en est de même pour des formations de courte durée organisées à travers le CERFOPAX (Centre de Formation pour la Paix) de la Chaire UNESCO du Burundi.

Le staff administratif de catégorie GS sera augmenté d'une unité supplémentaire au niveau de l'Administration & Finances pour plus d'efficacité et d'efficacités dans la mise en œuvre du présent projet et de celui sur « la participation de la jeunesse à la cohésion sociale ». Le processus de recrutement est en cours.

### **Partenaires d'exécution**

La gestion des partenariats avec les partenaires d'Exécution sera faite selon les règles et procédures du PNUD. Dans le cadre de ce projet s'inscrivant dans la lignée des initiatives de dialogue précédentes et en cours, des ONG connues et identifiées ont un avantage comparatif clair justifiant la mise en place d'un partenariat direct selon les procédures de l'agence partenaire. Cette identification préalable est justifiée afin de s'inscrire dans la continuité des activités déjà mises en œuvre par le PNUD dans le cadre du PBF mais également dû à l'urgence

démarrer les activités au plus vite sur le terrain, le processus électoral devant se tenir au cours du premier semestre 2015.

Pour la mise en œuvre des activités du projet, les organisations suivantes ont donc été identifiées comme étant des partenaires: Burundi Leadership Training Program (BLTP)/Netherlands Institute for Multiparty Democracy (NIMD), Initiative et Changement Burundi Tugenderubuntu ICBU, le Centre Africain pour la Résolution Pacifique des Conflits (ACCORD). Les modalités contractuelles seront fixées par le PNUD selon ses règles et procédures et tenant en compte leurs capacités techniques et financières à mettre en œuvre les activités du projet.

- *Initiative et Changement Burundi Tugenderubuntu* travaille depuis un certain temps sur un projet dénommé Consolidation de la Paix avec l'appui financier de la Suisse. Dans le cadre de ce projet, il a défini un plan stratégique qui consacre un de ces axes au dialogue politique et l'autre au leadership des jeunes dont les jeunes affiliés aux partis politiques. Ce projet s'inscrit dans les efforts qu'Initiatives et Changement Burundi a déjà entrepris à travers ce projet.
- *BLTP/NIMD* viennent de passer 18 mois à travailler avec les 13 partis politiques partis qui ont obtenu au moins 3.000 voix lors des élections communales de 2010. Le programme a démarré par des échanges dans un cadre multipartite sur 8 thématiques. Ensuite, les bénéficiaires de la formation ont appris le processus d'élaboration de programme de parti grâce à des interactions au sein de chaque parti et entre les partis, développant par occasion un minimum de communication entre les partis et au sein de chacun d'eux. De plus, BLTP est en train d'organiser des formations en faveur des leaders communautaires, dont 65% représentent des partis politiques, ressortissant de certaines communes du pays sur « la citoyenneté responsable dans une société démocratique. Sur demande des 13 partis politiques, BLTP démarre très bientôt un programme de formation des jeunes affiliés aux partis politiques en communication non-violente et la résolution des conflits. Cette réponse au problème conjoncturel de la violence dont ces jeunes se rendent parfois coupables, servira de point de départ pour développer avec eux un rôle plus actif dans la vie de leurs partis politiques, et ce en collaboration avec les leaders de ces partis.
- *ACCORD* a opéré sur le Burundi de façon continue depuis 1995 et a une expérience dans plus de 25 pays africains. Au cours de cette période, l'organisation a développé une compréhension approfondie des causes sous-jacentes du conflit burundais et ses manifestations. Elle a joué un rôle lors des négociations de paix et réconciliation d'Arusha pour le Burundi en 2000. ACCORD est parvenu à apporter des contributions directes vers la paix au Burundi à travers : a) l'organisation des sessions de formation pour la préparation aux négociations pour trois principaux anciens groupes rebelles qui ont par après signé les accords de cessez-le-feu avec le gouvernement de transition du Burundi; b) la facilitation du dialogue entre les représentants de la société civile et la facilitateur du processus de paix au Burundi; et c) le renforcement de capacité de la société civile, du gouvernement et des acteurs politiques par des cours de gestion des conflits et de consolidation de la paix. ACCORD a développé des relations de longue durée avec les partenaires y compris les organisations de la société civile représentant les femmes, les jeunes, les médias, les syndicats, les leaders traditionnels, les associations des commerçants et les institutions académiques.

Depuis 2012, ACCORD, en partenariat avec le Partenariat Mondial pour la Prévention des Conflits Armés (GPPAC) et l'Initiative de Paix de Nairobi – Afrique (NPI-Africa), sur financement du Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères sont en train de mettre en œuvre le projet

**“Renforcer la Consolidation de la Paix dans la Région des Grands Lacs de l’Afrique” (GLP).** L’objectif global de ce programme est de contribuer à la consolidation de la paix dans la Région des Grands Lacs de l’Afrique, avec un intérêt sur la RDC, le Rwanda, le Burundi et l’Ouganda à travers l’encouragement des initiatives d’appropriation locale et l’utilisation des approches régionales dans la gestion des conflits et la consolidation de la paix. Le programme vise à: - Renforcer les capacités de prévention des conflits et de consolidation de la paix des organisations de la société civile locales à travers le partage d’expérience, aperçus et leçons à travers la région ; - Soutenir et compléter le travail de la CIRGL comme mécanisme régional à travers lequel les organisations de la société civile peuvent communiquer leurs préoccupations et problèmes locaux, nationaux et régionaux; et Apporter le soutien pour revoir, simplifier et influencer les cadres de consolidation de la paix dans la région des grands lacs pour la stabilité de la région. Parmi les activités déjà réalisées au sein des différents projets, ACCORD a déjà organisé, en collaboration avec le Ministère de l’Intérieur, des ateliers de formation en matière de gestion des conflits liés aux élections à l’intention des jeunes affiliés aux partis politiques lors desquels les jeunes ont beaucoup apprécié l’initiative et demandé que de telles formations puissent aussi s’étendre aux autres acteurs politiques. Ces initiatives seront mieux élaborées dans le cadre du présent projet visant l’appui à la promotion du dialogue national et le renforcement de la cohésion sociale.

<b>Tableau 4: Aperçu général du financement d’une entité de l’ONU dans le pays</b>				
	<b>ENTITÉ 1: NOM?</b>	<b>Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)</b>	<b>Budget annuel ordinaire en dollars US</b>	<b>Fonds d’affectation spéciale d’urgence (ex: CAP)</b>
Année financière précédente	UNESCO	Programme régulier et extrabudgétaire	1,146,582	
Année financière en cours	UNESCO	Programme régulier et extrabudgétaire	1,535,716	50,000\$ (scolarisation des enfants sinistrés, victimes des inondations de Gatunguru).
Année financière précédente	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) :	Japon, Pays Bas, Suisse, Norvège, UE, Belgique 22, 0300,573 USD (Ressources)	7,9 M USD	875,907 USD
Année financière en cours	PNUD	27, 834,007 USD (Ressources)	12,4 M USD	699,034 USD

## **I. Gestion et coordination**

### **a) Gestion du projet:**

Le projet sera géré conjointement par le PNUD avec l'appui de la Maison de l'UNESCO pour la Culture de la Paix sur le plan programmatique, et séparément sur le plan financier. Le PNUD prendra la responsabilité pour assurer la cohérence entre les résultats et les produits soutenus par les deux agences et pour l'existence d'un seul plan de travail et des rapports uniques.

Le PNUD procèdera au recrutement d'un coordonnateur national, qui sera placé sous la supervision directe de l'Unité Gouvernance et État de Droit relevant de l'Unité Programmatique du PNUD et qui sera chargé de coordonner la planification des activités du Projet (PNUD et de l'UNESCO), de l'exécution des contrats des organisations retenues pour la mise en œuvre des activités du projet (en ce qui concerne le PNUD), de faire le suivi des aspects stratégiques conjoint PNUD et UNESCO, de qualité et de cohérence du travail effectué par ces organisations en respect du chronogramme fixé et pour l'atteinte des résultats visés.

Le Coordonnateur aura la responsabilité de coordonner;

- Le développement d'un plan de travail conjoint détaillé pour l'exécution du projet (PNUD, UNESCO) ;
- l'administration au quotidien des transactions financières du projet en ce qui concerne le PNUD;
- la préparation des budgets, des demandes de paiements et d'achats (partie PNUD);
- l'appui des partenaires nationaux et internationaux (PNUD, UNESCO) ;
- les agences d'exécution qui participent à la mise en œuvre des activités du projet (PNUD);
- la production régulière des rapports financiers et narratifs conjoints (PNUD).

L'UNESCO contractera un consultant national à temps partiel pour aider à la mise en œuvre des activités, y compris l'engagement des partenaires et le suivi des activités du résultat 4.

Le projet sera également géré en coordination avec ONUFEMMES qui va travailler spécifiquement sur le groupe des femmes dans le cadre de l'axe Dialogue Politique du PBF III, notamment au niveau de la coordination des cadres de dialogue.

Au niveau stratégique, la supervision et la coordination sera effectuée par le Groupe Technique de Suivi de l'Axe I du Plan Prioritaire et par la Comité de Pilotage. Le projet fera des débriefings sur la mise en œuvre au Groupe de Suivi et au Comité de Pilotage pour assurer les synergies entre les projets différents, notamment autour des élections, et pour chercher à adresser de nouveaux défis et les nouvelles situations au fur et à mesure que la situation politique change. Le secrétariat technique PBF facilitera cette coordination. Le projet coordonnera aussi avec la MENUB.

b) Gestion des risques

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haute, moyenne, faible)	Stratégie d'atténuation	Institution/ personne/unité responsable
<p>1. La sécurité intérieure, la stabilité politique, la violence qui pourrait se déclencher autour des élections.</p>	<p>Moyenne</p>	<p>haute</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un suivi des campagnes de sensibilisation et promouvoir le dialogue afin d'assurer la neutralité politique et de mettre en place un mécanisme de réponses aux divergences potentielles ;</li> <li>- Poursuivre le rapprochement entre les différents acteurs politiques à travers la mise en œuvre de la feuille de route relative au processus électoral ;</li> <li>- Renforcer les capacités des jeunes en matière de prévention et de résolution pacifiques des conflits liés aux élections ;</li> <li>- Promouvoir l'engagement des jeunes affiliés aux partis politiques à l'adhésion au code de conduite et à la mise en place d'un pacte de non-violence en période électorale ;</li> <li>- Mise en place des cadres mixtes d'échange entre les jeunes sur les questions importantes du pays en vue de prévenir la manipulation et l'incitation à la violence ;</li> <li>- le travail des forces de l'ordre ;</li> <li>- renforcer le dialogue entre les différents acteurs nationaux autour du processus électoral ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernement du Burundi ;</li> <li>- Les forces de l'ordre ;</li> <li>- PNUD ;</li> <li>- Peace Building Commission (PBC) ;</li> <li>- Partis politiques ;</li> <li>- Les Jeunes (filles et garçons) affiliés aux partis politiques ;</li> <li>- Agences d'exécution.</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- faire respecter le code de conduite signé par les partis politiques ;</li> <li>-prendre des mesures appropriées pour garantir la sécurité de tout le processus électoral ;</li> <li>- La Commission des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix devrait continuer à accompagner les Burundais tout au long du processus.</li> </ul>	
<b>2. Volonté politique.</b>	Moyenne	Haute	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des réunions préparatoires et de plaidoyer au haut niveau pour sensibiliser les acteurs clés ;</li> <li>- Mise en place des cadres mixtes d'échange entre les jeunes sur les questions importantes du pays en vue de prévenir la manipulation et l'incitation à la violence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parlement ;</li> <li>- Le Gouvernement du Burundi ;</li> <li>-Le Comité de Pilotage Conjoint.</li> <li>- PNUD ;</li> <li>- Partis politiques</li> <li>- Les Jeunes (filles et garçons) affiliés aux partis politiques</li> <li>- Agences d'exécution.</li> </ul>
<b>3. Utilisation à des fins partisans et politiques des thèmes et activités du PPCP</b>	Moyenne	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi régulier du Projet;</li> <li>- Utiliser le Comité de Pilotage pour exposer les déviations par rapport aux objectifs du projet;</li> <li>- Faire un bon choix des partenaires de la société civile neutres et intègres;</li> <li>- Campagnes de sensibilisation sur les objectifs et les aspects éthiques et déontologiques du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Gouvernement</li> <li>- PNUD;</li> <li>- Comité de Pilotage Conjoint;</li> <li>- Agences d'exécution.</li> </ul>
<b>4. La méfiance et/ou les actes d'intolérance entre les parties</b>	Moyenne	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre des mesures concrètes à l'encontre des coupables d'actes de violence et d'intimidation sur fond de mobile politique et ainsi rétablir la confiance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Gouvernement;</li> <li>- PNUD;</li> <li>- Les partis politiques</li> </ul>

prenantes s'intensifient			entre les parties prenantes. - Les partis politiques devraient appeler leurs membres à plus de responsabilité ; - Les Nations Unies devraient inviter le Gouvernement et les acteurs politiques à plus de responsabilité et de tolérance.	
5. Les jeunes n'obtiennent pas l'aval des dirigeants des partis politiques auxquels ils sont affiliés.	Faible	Haute	- Faire le Plaidoyer pour l'implication des responsables des partis politiques. - Initiative visant la sensibilisation des jeunes affiliés aux partis politiques sur les principes démocratiques et sur leurs droits et devoirs politiques dans le respect des lois.	- Structures de gestion et de suivi des projets ; - Comité de Pilotage ; - Les partis politiques ; - Agences d'exécution.

### c) Suivi et évaluation:

Les deux agences des Nations Unies bénéficiaires des fonds du projet se coordonneront pour conduire ensemble les activités de suivi - évaluation.

Le suivi du projet sera effectué tout au long de sa mise en œuvre par le Comité Technique de Suivi (CTS) qui sera mis en place, après s'être concertées, par les trois agences impliquées dans la mise en œuvre des projets du thème 1 du Plan Prioritaire. Il sera co-présidé par un représentant du PNUD (qui est l'agence lead) et un Représentant du Ministère de l'Intérieur qui est le ministère lead et comprendra des représentants de toutes les institutions parties prenantes au projet.

Le Comité Technique de suivi se réunira une fois par trimestre sur une base ordinaire pour analyser les rapports trimestriels (financier et narratif) du projet, et sur une base extraordinaire chaque fois que de besoin. Il rendra compte au Comité de Pilotage Conjoint, qui est chargé de l'orientation stratégique du PBF, une fois par trimestre ou chaque fois que de besoin.

Les réunions du Comité Technique de Suivi seront toujours précédées par des réunions préparatoires entre les deux agences, convoquées par le coordonnateur national recruté par le PNUD pour coordonner l'exécution des contrats des agences d'exécution des activités du projet.

C'est ce même coordonnateur qui assumera les tâches de secrétariat du CTS.

Au niveau de la Maison de l'UNESCO pour la culture de la paix, le suivi régulier du projet sera le consultant national qui sera recruté par la Maison pour la culture de la paix au Burundi dans le cadre des activités d'accompagnement du projet par les medias.

Au niveau du PNUD, le suivi régulier du projet sera assuré par l'Unité Programmatique du PNUD dont relève le projet, en l'occurrence l'Unité Gouvernance et État de Droit, qui fera rapport à la

direction du PNUD de tout fait ou toute situation susceptible d'entamer la bonne exécution du projet. Le coordonnateur sera aussi chargé du suivi et de produire deux rapports (sur la base des résultats des visites du terrain et des rapports des agences d'exécution) par an sur les progrès de la partie PNUD.

Ces inputs du Coordinateur de Programme du PNUD et du celui de l'UNESCO seront consolidés par le PNUD, en tant qu'agence Lead, dans un seul rapport semestriel et annuel du projet. Ce rapport utilisera le formulaire du PBF et sera soumis au Comité Technique de Suivi et au Secrétariat PBF pour commentaires et assurance qualité, avant d'être soumis au Comité de Pilotage et au PBSO, dans les délais prévus par le PBSO (juillet et novembre de chaque année).

Le Secrétariat Technique du PBF assurera le suivi du Plan Prioritaire auquel ce projet va contribuer, sur base des données pertinentes que le consultant du PNUD lui fournira.

Le projet fera objet de deux évaluations externes, une à mi-parcours et une autre à la fin de son cycle, qui seront effectuées dans le cadre des évaluations globales du Plan Prioritaire.

Une évaluation à mi-parcours sera effectuée à la fin de la première année afin d'en tirer les leçons s'imposant et faire les ajustements nécessaires. Les forces et faiblesses du programme seront identifiées sur la base desquelles des recommandations seront élaborées pour mieux orienter le programme. Une évaluation indépendante sera faite à la fin du programme sur son exécution, l'obtention des résultats escomptés et les changements apportés aux bénéficiaires.

#### **d) Dispositions administratives**

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale multipartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au PBF. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

#### **Fonctions de l'Agent administratif**

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)<sup>3</sup> (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du PBF:

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;

---

<sup>3</sup> Disponible à l'adresse suivante: <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du PBF.

### **Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires**

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du PBF. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants:

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le PBF, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du PBF;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

**Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du PBF sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

**Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du PBF sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

**Annexe A:**  
**Résumé du projet**



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX - BURUNDI**

<b>Numéro et intitulé du projet:</b>	<b>Projet PBF/BDI/ .... : <i>Appui à la promotion du dialogue national</i></b>	
<b>Entités du Système des Nations Unies récipiendaires des fonds:</b>	PNUD et UNESCO	
<b>Partenaires d'exécution:</b>	<p><b>Gouvernement :</b>  <b><u>Ministère de tutelle</u> : Ministère de l'Intérieur</b>            i) Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale; ii) Ministère des Télécommunications, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement; iii) Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI).  <b>Organisations de la société civile:</b> BLTP, NIMD, ICB, ACCORD, Radios publique et privées, presse écrite et Chaire UNESCO.</p>	
<b>Site:</b>	Tout le territoire national du Burundi	
<b>Budget approuvé pour le projet:</b>	US\$ 1,240,000	
<b>Durée du projet:</b>	<b>Date de démarrage prévue:</b> mars 2015	<b>Date d'achèvement prévue:</b> <b>septembre 2016</b>
<b>Date d'approbation du Plan de priorités:</b>	Mars 2014	
<b>Descriptif du projet:</b>	Le projet vise à maintenir un climat politique et social serein avant, pendant et après les élections de 2015. D'une part, la promotion et le renforcement du dialogue entre les leaders et les acteurs politiques seront encouragés en tenant en compte le rôle des jeunes affiliés aux Partis Politiques ainsi que celui des Médias. D'autre part une assistance technique sera fournie aux partis politiques afin de mieux les préparer à participer aux processus électoral.	
<b>Résultats du projet:</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La confiance est renforcée entre les leaders politiques et acteurs politiques grâce au dialogue participatif sur le processus électoral et sur le système politique Burundais</li> <li>2. Les partis politiques qui le souhaitent participent pleinement et démocratiquement au processus électoral et politique.</li> <li>3. Les jeunes des partis politiques contribuent de manière paisible et positive aux processus électoraux, et se restreignent de tout acte de</li> </ol>	

	<p>violence.</p> <p>4. La population est informée au travers des médias des engagements pris par les Partis Politiques et a l'opportunité de donner sa contribution aux échanges sur les principaux défis du pays.</p>
<b>Domaines de résultat du PBF:</b>	Promouvoir <i>la coexistence et la résolution pacifique des différends / Démocratie (Priorité 2/2.1).</i>
<b>Activités principales liées au projet:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echanges des partis politiques sur les stratégies pour l'accompagnement du processus électoral, les stratégies pour une meilleure participation au processus électoral, la préparation des mandataires politiques pour l'observation électorale, rôles et responsabilités des partis dans l'enrôlement électoral ;</li> <li>• Organisation de la campagne électorale ;</li> <li>• Réflexion des acteurs politiques sur leur engagement dans le processus électoral ;</li> <li>• Formation des mandataires politiques: leurs rôles le jour du scrutin, pendant le dépouillement et lors de la certification des résultats ;</li> <li>• Organisation d'au moins 5 ateliers au niveau communal, provincial et national en vue traiter les cas les plus graves de violence politique par un dialogue entre la jeunesse et les responsables des partis politiques.</li> <li>• Evaluation des élections par l'ensemble des partis politiques ;</li> <li>• Auto - évaluation des élections par chaque parti participant à la compétition électorale ;</li> <li>• Renforcement des capacités des jeunes affiliés aux partis politiques afin de les appuyer à mettre en place des comités mixtes (mouvance et opposition) de prévention et de résolution pacifique des conflits de nature politique.</li> <li>• Animation et diffusion, par les média, des débats/échanges inclusifs au niveau communautaire et national (en veillant à associer la diaspora), sur les défis liés à la consolidation de la paix et les solutions à y apporter. en vue de contribuer à l'instauration d'un environnement politique et social serein.</li> </ul>

**Annexe B :  
Cadre de Résultat**

<b>Nom du pays :</b> BURUNDI						
<b>Durée du projet :</b> mars 2015 à septembre 2016						
<b>Théorie de changement:</b> - Si les leaders politiques, les partis et les acteurs politiques ont une meilleure capacité d'organisation et de résolution de différends et ont des opportunités de se rencontrer de manière neutre afin de discuter des questions clés sur le processus électoral et politique et de partager leurs décisions avec leurs membres ; et - Si les jeunes des mouvances politiques sont mieux encadrés pour promouvoir une culture de la paix, et participer paisiblement dans les processus électoraux ; - Si la communauté burundaise, y compris les femmes, les jeunes, les leaders communautaires et la diaspora ont davantage d'opportunités d'échanger sur les questions importantes de la vie nationale et communautaire à travers un débat démocratique permanent, et bénéficiant de l'appui des médias, <b>ALORS :</b> - cela favorisera la pérennisation d'une culture de dialogue avant, pendant et après les élections, permettant la résolution pacifique des différends et le déroulement paisible des élections de 2015.						
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1	Année 2	Etapes
<b>Description du résultat 1 :</b> 1. La confiance est renforcée entre les leaders politiques et acteurs politiques grâce au dialogue participatif sur le processus électoral et sur le système politique burundais.		<b>Indicateur de résultat 1 a</b> L'implication de tous les partis politiques et candidats indépendants potentiels (y compris les acteurs politiques) dans le processus électoral. <b>Niveau de référence :</b> Certains acteurs politiques et partis politiques sont de temps en temps exclus du processus électoral. <b>Cible :</b> Inclusion et participation offertes à tous partis politiques et acteur politiques indépendants remplissant des critères fixés selon une démarche consensuelle.	-Les nouveaux textes initiés visant la participation  -Les procès-verbaux des rencontres  -Espace offert aux acteurs qui participent et impliquent leurs militants aux différentes échéances électorales			
		<b>Indicateur de résultat 1b</b> Niveau de violences politiques observées lors des élections <b>Niveau de référence :</b>	Données collectées par l'administration territoriale. Rapports des organisations des droits de l'homme			

		<p>Nombre de cas reportés les trois premiers mois de 2015 (Janvier – Mars).</p> <p><b>Cible :</b> Réduction de 50% des cas de violence entre partis politiques lors de la période électorale (April-Septembre 2015).</p>									
		<p><b>Indicateur de résultat 1 c</b> Classification des partis politiques selon des courants politiques reconnus (conservateur, réformiste, nationaliste, socio démocrate, libéraux, communiste etc... politiques.)</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Absence de différences significatives au niveau des idéologies et des projets de société des différents partis politiques.</p> <p><b>Cible :</b> Chaque parti se définit par rapport aux systèmes politiques établis.</p>	Résultats d'analyse des politologues des systèmes politiques burundais								
	<p>Produit 1.1 Les cadres d'échange entre les leaders des principaux partis politiques et acteurs politiques sont fonctionnels</p>	<p><b>Indicateur de produit 1.1.1</b> Existence d'un cadre d'échanges réguliers entre leaders et acteurs politiques fonctionnant sur base des idées adoptées pendant le processus électoral.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Cadre d'échange entre la CENI ainsi que les leaders et acteurs politiques établi mais non fonctionnel.</p> <p><b>Cible:</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres</li> <li>- PV des rencontres</li> <li>- Mesures prises (par la CENI et autre) en vue d'une inclusion dans le processus électoral</li> <li>- Nombre de partis coalisés pour les élections et ceux qui vont seuls en compétition</li> </ul>	x	x	x	x				

	et facilitent la mise en œuvre des stratégies visant la promotion d'un processus électoral inclusif.	Calendrier de rencontres et principes d'inclusion au processus adoptés et mise en œuvre par la CENI, les leaders et acteurs politique.											indépendants, partis particuliers).
	<p><b>Indicateur de produit 1.1.2</b></p> <p>Nombre de leaders et acteurs politiques de premier plan rencontrés avant, pendant et après les élections.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Chaque acteur politique dans son coin éprouve des problèmes mais ignore qu'il n'est pas le seul à les connaître.</p> <p><b>Cible :</b> Il s'agit d'approcher les acteurs politiques, un à un pour les amener à partager les problèmes avec les autres.</p>	Rapports d'entretien/accompagnement .	x	x	x	x							Organiser des entretiens individualisés (accompagnement)
	<p><b>Indicateur de produit 1.1.3.</b></p> <p>Nombre de rencontres de rapprochement des points de vue des protagonistes organisées et niveau d'inclusion des acteurs principaux dans ces rencontres.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Il manque un cadre de dialogue pour dégager un consensus.</p> <p><b>Cible :</b> Un cadre de dialogue créé avec au moins 8</p>		x	x	x	x	x	x	x	x			

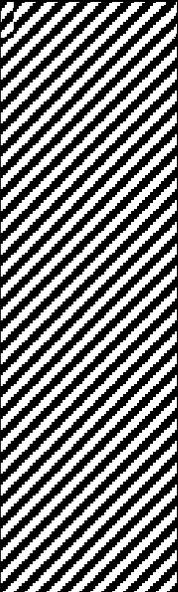
	rencontres avant les élections et tous les acteurs politiques clés y participent et forgent un consensus sur les questions importantes liées à la gouvernance du moment.											
	<p><b>Indicateur de produit 1.1.4.</b> Recommandations pour la mise en œuvre locale des différentes stratégies de participation au processus électoral établies au niveau national.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Manque de lien formel entre le sommet et la base quant à la préparation de la participation aux élections.</p> <p><b>Cible :</b> Au moins 10 recommandations émises et mises en œuvre.</p>	Rapports des ateliers provinciaux et des réunions au sein de chaque parti politique avec ses délégués provinciaux.	x	x	x	x						Tenir un atelier national d'évaluation de 2 jours du déroulement du processus électoral après les élections communales et parlementaires.
	<p><b>Indicateur de produit 1.1.5</b></p> <p>Capacité des partis politiques d'évaluer ensemble le déroulement du processus électoral et de formuler des recommandations communes.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Evaluation du déroulement du processus électoral non envisagée par les partis eux-mêmes.</p> <p><b>Cible :</b></p>	Engagements pris à l'interne des partis pour les prochains scrutins 2020-2025.					x	x	x	x	Organiser 4 ateliers au niveau régional et un atelier de restitution d'un jour de l'évaluation nationale et appropriation des leçons apprises du processus.	

		Tous les partis politiques ayant participé aux élections évaluent ensemble le processus électoral et valident les recommandations communes.											
	<b>Produit 1.2 :</b> Le cadre d'échange sur les solutions aux problèmes communs de participation aux élections est soutenu.	<p><b>Indicateur de produit 1.2.1</b> Existence Cadre de concertation entre les « acteurs politiques », le Ministère de l'Intérieur et la CENI sur leur implication dans le processus électoral.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Inexistence de concertation entre les acteurs politiques, le Ministère de l'Intérieur et la CENI</p> <p><b>Cible :</b> Un cadre de concertation fonctionnel</p>	PV des rencontres des acteurs politiques pendant les élections	x	x	x	x						Organiser une réunion d'échange entre les « acteurs politiques », le Ministère de l'Intérieur, la Premier Vice-Présidence et la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) sur leur implication dans le processus électoral.
		<p><b>Indicateur de produit 1.2.2</b> Formulation des Stratégies d'implication des acteurs politiques</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Absence de stratégies formelles des acteurs politiques de participation aux élections</p> <p><b>Cible :</b> Deux options stratégiques formulées et adoptées par les acteurs eux-mêmes.</p>	<p>Compte rendu des rencontres</p> <p>Mesures prises suite aux recommandations et doléances</p>	x	x								Tenir 2 séances d'échange des acteurs sur leur implication dans le processus électoral.
		<p><b>Indicateur de produit 1.2.4.</b> Nombre d'ateliers organisés</p>	<p>- Rapport sur le déroulement des ateliers ;</p> <p>- Le reportage par les médias des ateliers et des</p>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Organiser 7 Ateliers sur l'approfondissement des valeurs et des

	<p><b>Niveau de référence :</b></p> <p>Il est des valeurs universellement reconnues que les acteurs politiques sont appelés à partager</p> <p><b>Cible :</b></p> <p>Les dirigeants des différents partis politiques expriment librement leurs divergences de vues et dans le respect mutuel.</p>	<p>recommandations issues de ces derniers ;</p> <p>- Le rapport de l'état de mise en œuvre des recommandations.</p>										relations de respect entre les dirigeants politiques.
	<p><b>Indicateur de produit 1.2.5.</b></p> <p>- Nombre de dépliants et messages d'apaisement produits et distribués/diffusés;</p> <p>- la pertinence du contenu des messages produits.</p> <p><b>Niveau de référence :</b></p> <p>Ces outils communication sont rarement utilisés pour informer/sensibiliser sur des questions politiques alors que population burundaise est souvent très sensible aux images et émissions radio ou télédiffusées.</p> <p><b>Cible :</b></p> <p>15.000 dépliants et un message diffusé par mois sur 03 radios.</p>											Multiplier des dépliants de la charte d'éthique pour les élections de 2015 et des messages à distribuer dans 129 communes.

	<p><b>Produit 1.3 :</b> Un cadre régulier d'échange entre les leaders des principaux partis politiques est établi et est fonctionnel après les élections, (avec une participation des femmes à la hauteur d'au moins 30%)</p>	<p><b>Indicateur 1.3.1</b> organisation de rencontres pour échanger sur la participation de tous les partis politiques à la gestion du pays et pour consolider la démocratie multipartite.</p> <p><b>Niveau de référence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un cadre de réflexion fonctionnel entre les partis parlementaires et les autres partis sur la gestion du pays ;</li> <li>- Peu d'expériences en matière de fonctionnement de la démocratie multipartite</li> </ul> <p><b>Cible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un atelier avec les partis parlementaires ;</li> <li>- La démocratie multipartite est inspirée des expériences locales et extérieures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres entre les partis parlementaires et quelques autres grands partis extraparlamentaires</li> <li>- Rapports conjoints de visites d'échange</li> </ul>						x	x	x	x	<p><b>1.</b> Organiser un atelier de formation de 2 jours des nouveaux élus du Parlement sur le rôle du parlement, des députés et leurs partis politiques respectifs dans le système politique Burundais.</p> <p><b>2.</b> Organiser une visite d'échange d'expérience des partis parlementaires dans le réseau du NIMD pour apprendre des leçons de dialogue entre les partis politiques dans autres pays en comment dialogue eux aider de améliorer leur relations et bâtir consensus sur des réformes démocratiques.</p> <p><b>3.</b> Organiser des consultations avec les principaux partis politiques</p>
--	---	--	--	--	--	--	--	--	---	---	---	---	--

													(parlementaires) pour les préparer à participer dans un processus de dialogue entre les partis politiques.
	<p><b>Indicateur 1.3.2.</b> Les ligues des femmes sont impliquées dans les cadres d'échange</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Moins de 30% participent aux échanges dans toutes les activités des partis politiques</p> <p><b>Cible :</b> Sur les 3 participants de chaque parti un d'eux doit être une femme</p>	<p>- Nombre de femmes impliqués dans le cadre d'échange</p> <p>- Des décisions prises en rapport avec la participation des femmes</p>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Organiser des réunions de dialogue entre les principaux partis politiques pour évaluer les différentes lois relatives aux élections et espace politique (y compris la Constitution) en vue.	
	<p><b>Indicateur de produit 1.3.3.</b> - Nombre de cafés politiques organisé ;</p>	Rapport sur le déroulement	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Organiser 12 Cafés politiques comme	

		<p>- taux de participation - un minimum de compromis sur des questions de divergences est obtenu.</p> <p><b>Niveau de référence :</b></p> <p>Les acteurs politiques ne se rencontrent pas souvent pour échanger sur est des questions d'actualité d'intérêt national et de gager des compromis. et éviter ainsi de générer un climat de tension.</p> <p><b>Cible :</b></p> <p>Au moins 1 café politique par mois avec 80 de participation.</p> <p>Au moins six compromis dégagés au cours des 12 cafés politiques tenus.</p>	des cafés politiques.									cadre de dialogue politique.
<p><b>Résultat 2 :</b> Les partis politiques qui le souhaitent participent pleinement et démocratiquement au processus électoral et politique.</p>		<p><b>Indicateur de résultat 2 a</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de Maitrise des techniques d'organisation de la campagne et d'observation électorales</li> <li>- Niveau de participation libre des partis politiques dans les élections burundaise, y compris l'enregistrement sur les listes électorales.</li> </ul> <p><b>Niveau de référence :</b> Absence de standards dans la préparation de la campagne et de l'observation électorale par les partis impliqués</p> <p><b>Cible :</b> XX techniques enseignées, testées et mises</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partis et de personnes formées par parti</li> <li>- Rapports de formation</li> <li>- Stratégies de campagne et d'observation électorales par parti</li> </ul>									

		en œuvre par les partis											
		<p><b>Indicateur de résultat 2 b</b> % de femmes et jeunes inscrits sur les listes électorales.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Absence de critères objectifs au sein de partis pour confectionner les listes des candidats</p> <p><b>Cible :</b> Au moins 30 % de femmes et 20 % de jeunes inscrits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partis qui organisent à l'interne des élections primaires</li> <li>- Des réunions internes aux partis organisés avant la constitution des listes des candidats</li> <li>- interview avec les cadres des partis politiques</li> </ul>										
		<p><b>Indicateur de résultat 2 c</b> taux d'amélioration de l'application des règles et normes relatives à la bonne gouvernance.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> La gouvernance au sein des partis politiques constitue un véritable défi à relever.</p> <p><b>Cible :</b> Au moins 30 % d'amélioration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Thématiques abordés par des formations multipartites</li> <li>- Rapport des formations multipartites et des réunions internes</li> <li>- liste des recommandations formulées et engagements pris.</li> </ul>										
	<b>Produit 2.1</b> Les partis politiques	<b>Indicateur de produit 2.1.1.</b> Nombre de cadres juridiques et institutionnels constitués garantissant la	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités ;</li> <li>- Listes électorales présentées par les</li> </ul>	x	x								Appuyer la constitution de cadres juridiques et

	disposent des cadres nécessaires pour la participation électorale et participent dans un dialogue interpartis.	<p>participation électorale et la prise en compte de l'égalité des femmes et des hommes.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Existence d'une loi régissant les partis politiques et d'un code de conduite en période électorale.</p> <p><b>Cible :</b> Tous les partis politiques qui le souhaitent participent aux élections et les listes électorales constituées tiennent compte de l'égalité hommes-femmes.</p>	<p>partis politiques aux différents scrutins ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de la CENI.</li> </ul>											institutionnels liés aux partis politiques et aux opérations électorales, y compris des mesures tenant compte de l'égalité des femmes et des hommes. (BLTP/NIMD).
		<p><b>Indicateur de produit 2.1.2.</b> Nombre de sessions de dialogue entre leaders des partis politiques tenues.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Forum Permanent de Dialogue des partis politiques actuellement boycotté par les principaux partis d'opposition ; Le dialogue relancé depuis mars 2013 concrétisé par la signature d'une feuille de route consensuelle mais qui semble être compromis par l'absence de mécanismes de suivi de sa mise en œuvre.</p> <p><b>Cible :</b> Les partis politiques se concertent régulièrement pour adresser des réponses consensuelles aux questions d'actualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités ;</li> <li>- Déclarations des partis politiques ayant participé aux sessions de dialogue.</li> </ul>	x	x	x	x	x	x	x	x	x		Faciliter le dialogue continu entre partis politiques pour renforcer leur communication et leur permettre d'adresser les questions d'actualité. (BLTP/NIMD)

	<p><b>Indicateur de produit 2.1.3.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de thématiques sur la gouvernance traités ;</li> <li>- Nombre de représentants des partis politiques, de la société civile et des medias ayant participé aux ateliers</li> </ul> <p><b>Niveau de référence :</b> Les leaders politiques, les acteurs de la société civile et les professionnels des medias n'ont pas l'opportunité de rencontrer pour échanger et mener une réflexion approfondie sur La gestion de la période postélectorale qui s'accompagne souvent de phénomènes de mauvaise gouvernance liée à la gestion de la victoire/défaite</p> <p><b>Cible :</b> Des voies de corrections à ces phénomènes sont proposées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de déroulement des ateliers ;</li> <li>- Rapports externes d'évaluations</li> </ul>						x	x	x	x	Organiser 12 ateliers thématiques sur la bonne gouvernance démocratique après la mise en place des institutions issues des élections de 2015.
	<p><b>Indicateur de produit 2.1.4.</b></p> <p>Nombre de sujets sensibles polémiques mis en débat</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Certains évènements liées a La gestion de la période postélectorale créent des tensions dans la société et nécessitent que des hautes personnalités du pays s'y penchent autour d'un café pour proposer des voies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de déroulement des ateliers ;</li> <li>- Rapports externes d'évaluations</li> </ul>							x	x	x	x

		de solutions pour y mettre fin.  <b>Cible :</b>  80 % des crises ponctuelles résolues.										
<b>Description du résultat 3 :</b> <i>Les jeunes des partis politiques contribuent de manière paisible et positive aux processus électoraux, et se restreignent de tout acte de violence.</i>		<b>Indicateur de résultat 3.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de respect du Code de Conduite par les jeunes des partis politiques satisfaisant ;</li> <li>- et nombre d'incidents violents commis et de conflits de nature politique prévenus et résolus pacifiquement par les jeunes affiliés aux partis politiques</li> </ul> <b>Niveau de référence a:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de cadre permanent favorisant le dialogue entre les jeunes (garçons et filles) affiliés aux partis politiques;</li> <li>- Faibles capacités des jeunes en matière démocratique et de prévention et de résolution pacifiques des conflits politiques</li> </ul> <b>Cible :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un climat politique nettement serein avant, pendant et après les élections.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport final d'évaluation participative.</li> <li>- Rapport de suivi et évaluation à mi-parcours</li> <li>- Rapport d'enquête participative des perceptions des jeunes sur les violences politique;</li> <li>- Acte de mise en place des comités mixtes des jeunes des partis politiques</li> </ul>									
		<b>Produit 3.1. :</b> Les jeunes affiliés aux partis politiques agréés échantillon sur les dispositions du Code de conduite et	<b>Indicateur de produit 3.1.1.</b>  Existence de mécanismes inclusifs permettant un partenariat et un dialogue politique au niveau national et local.  <b>Niveau de référence:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de cadre permanent favorisant le dialogue entre les jeunes (garçons et filles) affiliés aux partis politiques;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport final d'évaluation des participants ;</li> <li>- Rapport de suivi et évaluation à mi-parcours ;</li> <li>- Acte de mise en place des comités mixtes des jeunes des partis politiques</li> </ul>	x							1. Les enquêteurs sont recrutés 2. Les outils de collecte de données sont développés 3. L'enquête sur terrain est menée 4. Les données sont analysées 5. Le rapport est

	les mettent en application avant, pendant et après les élections.	<p>-Faibles capacités des jeunes en matière démocratique et de prévention et de résolution pacifiques des conflits politiques</p> <p><b>Cible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions de dialogue regroupant les représentants des jeunes (filles et garçons) affiliés aux partis politiques sont organisés et soutenus au niveau national, provincial et communal;</li> <li>- Des sessions de renforcement de capacités des jeunes affiliés aux partis politiques en matière de démocratie et de gestion des conflits sont organisées.</li> </ul>									écrit et publie
		<p><b>Indicateurs de produit 3.1.2.</b></p> <p>Les perceptions sur la nature, les causes et les conséquences des conflits politiques sont connues au début de la mise en œuvre du projet.</p> <p><b>Niveau de référence:</b></p> <p>L'absence des données au niveau national, provincial et communal de la perception des jeunes quant à la violence électorale.</p> <p><b>Cible :</b></p> <p>une enquête à l'échelle nationale sera menée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rapport d'enquête sur les perceptions ;</li> <li>- Rapport d'enquête participative des perceptions des jeunes sur les violences politique.</li> </ul>	x			x				<p>1. Identification et invitation des acteurs clés parmi les jeunes affiliés aux partis politiques, aux organisations de la société civile et autres</p> <p>2. Organisation des ateliers participatifs</p>
		<p><b>Indicateur de produit 3.1.3.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La culture de dialogue sur les principes démocratiques, les processus électoraux et la bonne gouvernance est renforcée</li> <li>- Une attitude plus positive des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activités</li> <li>- Rapports de suivi et évaluation</li> <li>- Liste des participants</li> </ul>		x						<p>1. Identification et invitation des acteurs clés parmi les jeunes affiliés aux partis politiques, aux</p>

	<p>quant à leur participation au processus électoral de 2015</p> <p><b>Niveau de référence:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lacunes en techniques de prévention, de résolutions pacifiques des conflits liés aux élections</li> <li>- Absence de cadre mixte d'échange et d'action entre les jeunes (filles et garçons) affiliés aux partis politiques.</li> </ul> <p><b>Cible :</b></p> <p>Les jeunes affiliés aux différents partis politiques participent en grand nombre au processus électoral librement et dans le respect mutuel.</p>									<p>organisations de la société civile et autres</p> <p><b>2.</b> Organisation des ateliers participatifs</p> <p><b>3.</b> Mise en commun des rapports de tous les ateliers</p> <p><b>4.</b> Elaboration d'un rapport consolider et cohérent</p> <p><b>5.</b> Distribution des copies du rapport au public</p>
	<p><b>Indicateur de produit 3.1.4.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contenu du code de conduite des partis politiques est connu et largement diffusé par/auprès des jeunes affiliés aux partis politiques ;</li> <li>- Nombre de jeunes informés sur l'existence et le contenu du code de conduite</li> <li>- Nombre de copies du code de conduite distribuées</li> </ul> <p><b>Niveau de référence:</b></p> <p>L'existence d'un code de conduite des partis politiques dont le contenu n'est pas connu par les jeunes pour pouvoir s'en approprier et s'y référer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de suivi-évaluation</li> <li>- Listes de distribution des copies du code de conduite</li> <li>- Fiches d'évaluation</li> <li>-</li> <li>- Nombre et temps d'émissions radio sur la vulgarisation du code de conduite des partis politiques auprès du public juvénile ;</li> </ul>	x							<p><b>1.</b> Identifier et inviter les jeunes affiliés aux partis politiques</p> <p><b>2.</b> Organiser les groupes de discussion sur son contenu</p> <p><b>3.</b> Elaboration et radiodiffusion d'une déclaration commune par laquelle les jeunes s'approprient et</p>

		<p><b>Cible:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion du contenu dans une synergie des medias pendant au moins 2 heures sur au moins 5 stations radio les plus écoutées</li> <li>- au moins 180 jeunes (filles et garçons) informés sur le contenu du code de conduite.</li> </ul>	- Liste des présences aux ateliers d'information.									<p>s'engagent à mettre en œuvre le contenu du code de conduite des partis politiques.</p> <p><b>4.</b> Organiser un atelier d'échange de 2 jours entre les leaders politiques et les représentants des jeunes affiliés aux partis (20) sur les stratégies d'implication des jeunes dans le processus électoral.</p>
		<p><b>Indicateur de produit 3.1.5.</b> Un pacte de non-violence est mis en place par les jeunes affiliés aux partis politiques.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> L'absence d'un acte d'engagement des jeunes affiliés aux partis politiques quant à la prévention de la violence par les jeunes dans le contexte électoral.</p> <p><b>Cible :</b> 1 pacte de non-violence est signé par les leaders des jeunes affiliés aux partis politiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les copies du pacte de non-violence sont disponibles</li> <li>- Rapport de réunion des leaders des partis politiques sur la validation du pacte de non-violence par jeunes élaborée par ces mêmes jeunes</li> </ul>		x							<p><b>1.</b> Organiser des ateliers d'échanges et d'élaboration du pacte de violence.</p> <p><b>2.</b> Organiser une réunion au niveau national pour valider et endosser le pacte de non-violence par les jeunes et leurs leaders.</p>
	<p><b>Produit 3.2. :</b> Les jeunes</p>	<p><b>Indicateur de produit 3.2.1.</b></p>	- Liste des participants	x	x							<p>1. Identification et</p>

	<p>affiliés aux partis politiques sont soutenus pour la mise en place de comités mixtes (mouvance et opposition) de prévention et de résolution pacifique des conflits de nature politique .</p>	<p>Les capacités des jeunes affiliés aux partis politiques sont renforcées et les comités mixtes (mouvance et opposition) de prévention et de résolution pacifique des conflits de nature politique sont mis en place.</p> <p><b>Niveau de référence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de mécanisme mixte de prévention et de gestion des conflits politiques</li> <li>- Manque de capacités en technique de gestion des conflits par les jeunes des partis politiques.</li> </ul> <p><b>Cible:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 180 jeunes affiliés aux partis politiques formés en gestion des conflits ;</li> <li>- 17 comités mixtes (1 comité par province) des jeunes mis en place.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapport de suivi et évaluation à mi-parcours</li> <li>- Rapport d'évaluation finale</li> </ul>								<p>invitation des participants</p> <p>2. Identification de formateur/facilitateur qualifié et compétent</p> <p>3. organisation des ateliers</p>
	<p><b>Indicateur de produit 3.2.2.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De bonnes pratiques, nouvelles expériences et nouvelles techniques sont partagées en matière de prévention et résolution pacifique des conflits</li> <li>- Des techniques de prévention et de résolution pacifique des conflits sont améliorées</li> </ul> <p><b>Niveau de référence :</b> Absence des comités mixtes des jeunes</p> <p><b>Cible:</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rapports d'activités</li> <li>- Les rapports de suivi et évaluation à mi-parcours</li> <li>- Rapport d'évaluation finale</li> </ul>		x					x		<p>Avant et après les élections :</p> <p><b>1.</b> Les jeunes des comités mixtes sont invités aux ateliers d'échange d'expérience et de bonnes pratiques.</p> <p><b>2.</b> Les informations sur les cas de violence politiques</p>



	<p>niveau local sont contenues à travers un mécanisme collaboratif d'alerte précoce comprenant les comités mixtes des jeunes et des autres partenaires comme les autorités élues et traditionnelles</p> <p><b>Niveau de référence:</b></p> <p>Pas de base de données sur les activités d'alerte précoce (monitoring des conflits potentiels, échanges d'information et réponse préventive)</p> <p><b>Cible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 mécanisme simple et efficace est en place,</li> <li>- 6 rapports d'alerte précoce sont produits</li> <li>- 50% des conflits potentiels sont prévenus</li> <li>- 50% des conflits politiques mineurs sont résolus avant qu'ils ne s'amplifient et se généralisent</li> <li>- 1 atelier de 2 jours pour 60 jeunes (garçons et filles).</li> </ul>										<p>conflits potentiels, collecte et échange d'informations</p> <p><b>3. Création des canaux de communication et de partage d'information (Alerte-Réponse</b></p>
	<p><b>Indicateur de produit 3.2.5.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes (filles et garçons) sensibilisées sur l'intégration et participation actives des filles/femmes dans les comités mixtes de résolution pacifique des conflits</li> <li>- Le nombre de filles faisant partie des comités mixtes de prévention et de résolution pacifiques des conflits de nature politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La liste des membres féminins faisant partie des comités mixtes de prévention et de résolution pacifiques des conflits de nature politique</li> </ul>	x								<p><b>1. Identification des participants</b></p> <p><b>2. Organisation des ateliers de sensibilisation</b></p>

		<p><b>Niveau de référence:</b> Les statistiques disponibles au Conseil National des Jeunes prouvant la sous représentation des filles dans les organisations des jeunes</p> <p><b>Cible:</b> 60 jeunes affiliés aux partis politiques 2 ateliers pour 60 personnes</p>											
		<p><b>Indicateur de produit 3.2.6.</b> La confiance et le respect mutuel entre les jeunes affiliés aux partis politiques, de la société civile et les autorités des institutions issues des élections sont renforcés</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Enquête participative de perceptions des jeunes</p> <p><b>Cible:</b> 1 atelier au niveau national à l'intention de 60 participants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les listes des participants aux sessions de formation</li> <li>- Rapport d'activités</li> <li>- Rapports de suivi et évaluation</li> </ul>						x		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des participants</li> <li>- Organisation de l'atelier</li> </ul>		
<p><b>Résultat 4 :</b> La population est informée à travers les médias des engagements pris par les Partis Politiques et à l'opportunité de donner sa contribution aux échanges sur les principaux défis du</p>		<p><b>Indicateur de résultat 1:</b> Nombre/type de productions audiovisuelles diffusées et articles publiés par les media partenaires en guise d'information vers la population</p> <p><b>Indicateur de résultat 2 :</b> La population s'exprime davantage sur les défis du pays et propose des voies de solution.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> La population est informée par les medias des événements qui se passent dans le pays mais ne prend pas souvent la parole pour donner son point de vue sur les défis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports audiovisuels ; articles publiés</li> <li>- Emissions radio et télévisions donnant la parole aux populations produites et diffusées ;</li> <li>- Rapports de suivi-évaluation du projet.</li> <li>- Emissions/débats participatifs</li> <li>- Réactions/références de la population aux informations radiodiffusées/télévisées/écrites</li> </ul>										

pays.		<p>majeurs du pays et sur les solutions possibles pour les relever.</p> <p><b>Cible :</b></p> <p>Des représentants de la population (hommes, femmes, garçons et filles et de toutes les couches sociales) de toutes les communes prennent la parole pour exprimer leur point de vue.</p>											
		<p><b>Produit 4:</b> Des espaces de dialogue pour la promotion de la non-violence sont animés et le dialogue est restitué à la population.</p> <p><b>Indicateur de produit 4.1.</b> Nombre de messages politiques produits et diffusés par les medias.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 0 message produit et diffusé.</p> <p><b>Cible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 10 spots produits/diffusés</li> <li>- Au moins 10 sketches produits/diffusés</li> <li>- Au moins 6 spots produits/télévisés</li> <li>- Au moins 6 sketches produits/télévisés</li> <li>- Au moins 4 représentations du théâtre interactif en Mairie de Bujumbura ; au moins 6 représentations du théâtre interactif dans les provinces ciblées</li> <li>- Au moins 1 pièce de théâtre populaire NINDE produite et radio diffusée</li> <li>-</li> <li>- 10 chansons présélectionnées/diffusées ; 1 retenue/diffusée</li> <li>- Au moins 80 poteaux publicitaires avec messages sont fixés dans les communes</li> </ul>	<p>- Supports audio-visuels ;</p> <p>--CD/DVD des 10 chansons présélectionnées/ 1retenue.</p> <p>- photos</p>	x	x	x	x	x	x	x	x	<p>Production et diffusion de messages politiques radiotélévisés et écrits (spots, théâtre interactif/sketches, théâtre populaire, chansons modernes) en vue de mobiliser les acteurs politiques, la société civile et la population dans la promotion du dialogue inclusif, la tolérance, le respect de la diversité et la non- violence.</p> <p>✓ Concevoir/produire 15 spots et 15 sketches sur la paix et la culture de dialogue et les diffuser 20 fois à la radio.</p>	

													<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concevoir et diffuser 12 spots et 12 sketches télévisés sur la paix et la culture de dialogue et 12 diffusions</li> <li>✓ Produire des pièces de théâtre et les faire jouer en Mairie de Bujumbura (8) et à l'intérieur du pays (10)</li> <li>✓ Produire et diffuser 3 pièces de théâtre populaire.</li> <li>✓ Organiser un concours de chansons Concevoir et publier 129 messages sur panneaux publicitaires métalliques (dans les 129 communes du pays).</li> </ul>
	<p><b>Indicateur de produit 4.2. :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de débats organisés et diffusés/retransmis ;</li> <li>- dossiers de presse produits et publiés.</li> </ul> <p><b>Niveau de référence :</b></p>	Supports audiovisuels sous forme de CD et DVD, articles dans les journaux.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	1. Animation et diffusion, par les média, des débats/échanges inclusifs au niveau communautaire et	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de référence :</li> <li>- 0 débats organisés au niveau communautaire et 0 débats associant la diaspora (hommes/femmes, garçons/filles) organisés au niveau national.</li> </ul> <p><b>Cible :</b>          Au moins 8 débats organisés au niveau communautaire et diffusés en différé ; au moins 10 débats organisés à Bujumbura et diffusés en direct (dont 2 associant la diaspora) ; au moins 9 dossiers de presse sont produits et publiés niveau communautaire et au moins 12 débats organisés et diffusés au niveau national et certains d'entre eux associant la diaspora.</p>								<p>national (en veillant à associer la diaspora), sur les défis liés à la consolidation de la paix et les solutions à y apporter. en vue de contribuer à l'instauration d'un environnement politique et social serein.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Produire et diffuser, en synergie, 12 débats en direct au niveau national, dont 5 télévisés, en vue de renforcer la culture de dialogue</li> <li>✓ Produire et diffuser, en différé, 12 débats organisés dans la communauté.</li> </ul> <p>Produire et publier 15 dossiers (3 journaux écrits produisent chacun 5 dossiers) sur des thématiques en rapport avec le dialogue national inclusif.</p>
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--